Patrimoine 30

Revue semestrielle de l'ASPAHG

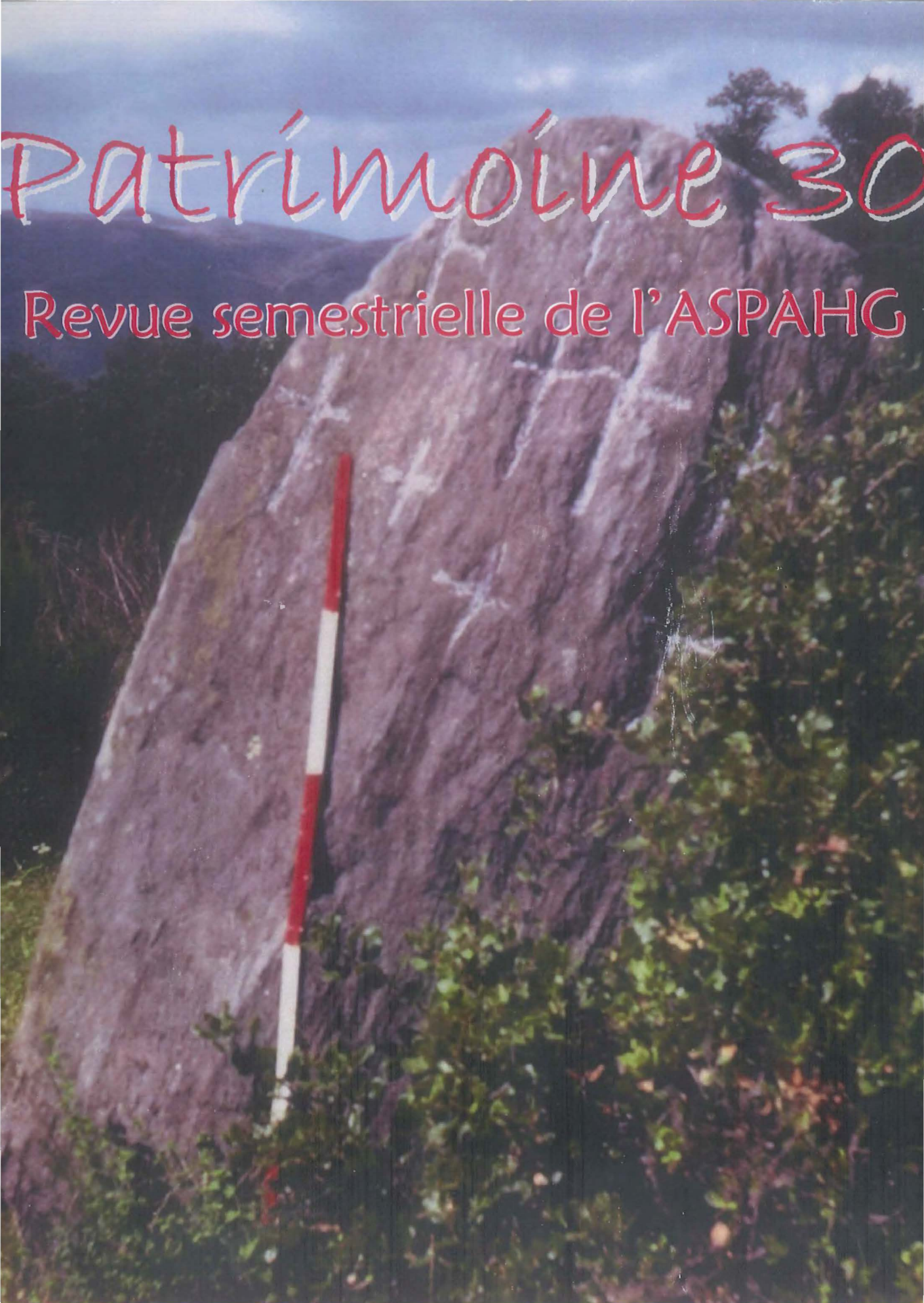

Numéro 10 – Juin 2.003 – Parution semestrielle - Prix au numéro 5 Euros

Directeur de la revue	Pierre Valette 23, bis place du quai 30120 Le Vigan Tel. 04.67.81.27.94 ou 04.67.81.89.69
Secrétariat	Claude Bouvet La Croix des Parens 30500 Courry Tel. 04.66.24.22.75
Comité de lecture	Bernard Baudais, Claude Bouvet, Jean Milhau, Paul Maille, Louis Raymond, Jean-Pierre Renaud, Jean Salles, Pierre Valette
Comité scientifique	Jean-Claude Rivière, Daniel Travier, Jean Salles, Alain Vernhet
Courrier des lecteurs	Claude Bouvet 30500 Courry Tel. 04.66.24.22.75
Impression	EDI-COMM 2000 Chemin de Bourret 30430 Barjac - Tel. 04.66.24.53.00

POINTS DE VENTE

ALES	Espace Chabrol / Maison de la presse
ANDUZE	Maison de la Presse
BARJAC	Librairie « Au petit Diablotin »
BESSEGES	Maison de la Presse
BRAMABIAU	Réception
COURRY	Bouvet Claude
GANGES	Maison de la Presse
LE VIGAN	Presse Viganaise
	Maison de la Presse
	Centre Culturel "Le Bourilhou"
NÎMES	Librairie Teissier, rue Régale
	Maison de la Presse (La Coupole)
SAINT AMBROIX	Maison de la Presse
	Librairie "Le grand méchant loup"
SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Librairie Coularou
SAINT JEAN DU GARD	Maison de la Presse
VALLERAUGUE	Maison de la Presse
VEZENOBRES	Maison de la Presse
VILLEFORT	Maison de la Presse

Soit 20 points de vente dans le Gard et un dans l'Hérault (Ganges).

IMPORTANT: Les auteurs des articles assument l'entière responsabilité de leurs écrits. La revue Patrimoine 30 et son directeur ne sauraient être tenus responsables du contenu des articles.

International Standard Serial Numero (ISSN) **1624-5695**

Dépôt légal **à la parution**

Avant Propos

SOMMAIRE

Les gravures rupestres du sud du Massif Central Jean Salles

Les Grands Marins du Pays Viganais (fin) André Couanon

Les noms des cabanes en Pierre Sèche Christian Lassure

Autour du Tri-centenaire de la guerre des Camisards (1702 - 2002) Un premier essai de bilan Patrick Cabanel

Quoi de neuf dans le Gard ? La rédaction

Si ce numéro 10 de Patrimoine 30 contient moins d'articles que d'habitude, il est fort intéressant car les 4 sujets, qui y sont présentés, émanent de spécialistes, universitaires, historiens ou chercheurs reconnus pour leurs ouvrages ou publications et confirmés sur le plan régional, national et même international, pour deux d'entre eux.

Notre président d'honneur Jean Salles nous présente, avec l'excellent travail en informatique de Marina Tirion du G.A.R.A. et cartes à l'appui, "Les gravures rupestres du Sud du Massif Central". Il essaie avec succès de nous en fournir une interprétation réaliste et parvient à la rendre accessible à tous. Il nous propose une datation pour ces différentes gravures et donne des conseils pour la sauvegarde de ces chefs d'œuvre en péril, à tous ceux qui les rencontrent.

André Couanon nous livre les derniers "Grands Marins du Pays Viganais" dans son étude dont Patrimoine 30, au cours de trois numéros, a eu l'exclusivité.

Christian Lassure, spécialiste national en architecture pierre sèche et président du C.E.R.A.V., nous présente son étude très détaillée sur "Les noms des cabanes en pierre sèche". Il nous donne les 5 types d'appellations et l'origine des noms utilisés. On trouve des capitelles, des baracous, des oustalets, des baraques et même des pastourettes dans notre département du Gard...

Nous ne pouvions pas éviter d'évoquer dans notre revue le troisième centenaire du déclenchement de la guerre des Camisards (1702-2002), une révolte qui a marqué profondément notre région des Cévennes. Aussi nous avons demandé à Patrick Cabanel, professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Toulouse le Mirail de nous faire le point sur ce tricentenaire en nous présentant "un premier essai de bilan". Rappelons qu'il fut le coordinateur du colloque qui se tint les 25 et 26 juillet au Pont de Montvert. Dans cet essai, il nous présente, lui-aussi, une partie de ses réflexions.

Enfin, la rubrique habituelle "Quoi de neuf dans le Gard?", production de notre rédaction, vous présente les colloques à venir, les revues ou ouvrages parus récemment qui pourraient vous intéresser.

Remercions chaleureusement le Conseil Général du Gard, qui nous a renouvelé sa confiance, en nous accordant une subvention pour la publication de notre revue.

Pierre Valette
Docteur en Histoire

LES GRAVURES RUPESTRES DU SUD DU MASSIF CENTRAL

***Secteur étudié** : Cévennes du Gard et de la Lozère avec les prolongements Nord-Est (Bas Vivarais en Ardèche) et Sud-Ouest (Monts de l'Espinouse en Hérault et aux confins de la Montagne Noire dans le Tarn).*
Nous n'étudierons que les gravures à l'air libre.

I SUPPORT GÉOLOGIQUE DES GRAVURES

Il dépend de la dureté des roches. Elles sont rares dans les granites ; nombreuses dans les micaschistes, gneiss ou roches apparentées (métamorphiques) qui se présentent sous forme de grandes dalles plus ou moins inclinées, sortes de vastes "ardoises" appelant la gravure.
En nombre notable dans les calcaires métamorphiques et dans les grès (Permien, fin de l'ère primaire, puis Trias), elles sont plus rares et moins bien définies dans les calcaires du Sud du département du Gard, du Bassin inférieur du Rhône, parfois confondues soit avec les résultats de l'érosion physico-chimique, soit avec des restes fossiles (empreintes de pas de dinosaures par exemple).

II SITUATION GÉOGRAPHIQUE

En règle générale, ces figurations sont situées, en des points élevés, formant des belvédères, près des lignes de crêtes parcourues depuis la préhistoire finale par des drailles de cheminement des troupeaux nomades. On les rencontre sur des saillies rocheuses bien dégagées, parfois sur des tables ou supports de dolmens, sur des menhirs, sur d'anciennes chapelles ou calvaires, dans un environnement de coffres préhistoriques (Cévennes micaschisteuses, Caroux...), mais il est impossible d'établir une quelconque relation, ni chronologique, ni logique entre ces monuments (préhistoriques ou plus récents) aménagés par l'homme et les figurations qu'ils portent.

III TECHNIQUES

Comme nous l'avons vu pour les cupules[1], nous pensons, comme beaucoup d'autres chercheurs en ce domaine, à plusieurs techniques de réalisation des gravures rupestres, techniques qui peuvent d'ailleurs se superposer ou se compléter :

- Le piquetage, par ajout de petites dépressions jointes[2], obtenues par percussion avec un élément plus dur que la roche-support. Nous pensons à des nodules de quartz pointus très abondants dans les micaschistes, puis plus tard, par une pointe de métal.

- Le raclage, parfois avec un mouvement rotatif, au moyen des mêmes éléments quartzeux, permettant d'obtenir un sillon à peu près régulier ; plus tard la même action étant réalisée avec un outil métallique.

- Le polissage, pour les gravures les plus finies : l'adjonction d'un liquide (eau) pouvant, avec des déchets, constituer un élément abrasif.

Tout cela est valable pour les gravures en sillons larges et relativement peu profonds (0,5 à 1cm en moyenne), comme on en rencontre, dans la majorité des cas dans le secteur qui nous intéresse.

- Enfin, nous devons mentionner l'existence de gravures moins apparentes, dites "en incisions fines". Celles-ci se présentent en sillons très étroits, en simple rayure et sont obtenues soit avec une roche extrêmement dure appointée et coupante (quartz, silex), soit à l'aide d'une pointe métallique très fine.
Ce type de gravures se rencontre beaucoup moins fréquemment dans le secteur qui fait l'objet de cette étude, mais il abonde dans les régions Catalanes[2] et ailleurs.

IV. RÉPARTITION ET TYPOLOGIE DES GRAVURES (voir tableau n°1)

Tenant compte de ce qui précède, nous ne définirons dans la plupart des cas que les gravures en larges sillons. À part quelques gravures isolées, parfois atypiques, nous avons à faire à des ensembles parfois nombreux sur une même roche, et les modules-types se reproduisent n fois tant en Cévennes que dans des régions plus éloignées (Vivarais, Caroux, Catalogne, Haute Maurienne, Vallées Vaudoises en Italie... pour ne citer que les plus proches géographiquement et morphologiquement).

Il faudrait tenir compte également de l'association de différents types de signes gravés sur une même roche, ou dans un environnement proche. Ceci a été proposé pour des gravures ou peintures pariétales du Paléolithique par des chercheurs éminents, mais, à ma connaissance, aucune étude poussée de ce genre n'aurait été tentée pour les gravures rupestres à part une approche par Jean Abelanet[3], et je n'ai aucune compétence pour approfondir cette question.

Pour la typologie, nous nous reporterons au tableau n°1. Je n'ai pu que remarquer un fait étrange quant à cette répartition, dans un secteur formant un angle de 115°, dont le sommet est la ville d'Alès, les côtés étant constitués d'une part par le parallèle géographique Ouest passant par le Mont Aigoual, d'autre part par la droite Alès-Aubenas (Ardèche). (voir cartes).

- À l'intérieur d'un premier angle (secteur Nord-Ouest d'Alès, soit 70°) limité par la droite Alès-Villefort (Lozère), on n'observe que peu de cruciformes, mais les arciformes y sont abondants surtout bien localisés dans un secteur (gravures du Devès, éperons Nord et Nord-Est du Signal de Lichère, commune de Branoux les Taillades).

On peut en citer aussi à Altier à l'Ouest de Villefort[4]. Cependant, nous noterons que l'on retrouve des ensembles de cruciformes aux extrêmes limites de la zone cévenole confrontant aux Causses (Can de l'Hospitalet, et Arigès près de Florac en Lozère).

- À l'intérieur de l'angle adjacent soit 45°, ouvert en direction du Nord-Est, on ne trouve que peu d'arciformes (Mercuer, Ceysseilles) et par contre beaucoup de cruciformes, simples ou associés, ou des anthropomorphes (Peyremale, Sénéchas, Chalap, Malons-Taravel dans le Gard ou bien Prataubérat-Sablières en Ardèche). Par ailleurs, on passe des cruciformes transformés (calvaires) aux bonshommes (aoûmenets en Occitan) avec détails anatomiques, comme cela se voit à Aujac et Bonnevaux (Gard).

- Au Sud du parallèle Alès-Mont Aigoual, on a observé des roches à cupules parfois fort intéressantes, mais très peu de signes gravés, mis à part à la montagne du Lingas. Serait-ce par ce que les recherches ont été moins poussées dans ce secteur ? il est vrai aussi qu'une bonne partie de ce massif, de nature granitique (Massif du Mont Liron et du Mont Aigoual) n'était pas tellement propice à la gravure.

- Quant à la chaîne méridionale, bordure du Massif Central, mis à part deux signes arciformes bien isolés, observés sur le dolmen du Belvédère à Grammont dans le Lodévois, les gravures sont concentrées aux confins des départements de l'Hérault et du Tarn, sur le Massif de l'Espinouse, avec ses satellites : à l'Est, le Caroux et, à l'Ouest, le Somail. Le répertoire est plus varié dans ce secteur. (voir cartes annexes).

De toute façon, chaque catégorie de gravures correspond à un module-type, lequel, passant des simples cupules aux figurations beaucoup plus compliquées se retrouvent très loin du secteur Sud du Massif Central.

L'étude des groupements d'ensembles, les répartitions et les associations des divers types pourraient peut-être permettre de soulever un coin du voile[5].

- Nous devons pourtant mentionner, bien que hors-secteur, mais près géographiquement, dans les régions de basse altitude et tous sur des roches calcaires, les signes gravés près d'Uzès[6], les gravures du menhir de Congénies (cruciformes, arciformes), ceux des hypogées d'Arles, Fontvieille Cordes[7] (arciformes, rouelles, anthropomorphes) paraissant en relation avec des figurations schématiques peintes dans des grottes des Bouches-du-Rhône et du Var.

Avec Michel Lorblanchet[8],nous remarquons que ces "ensembles homogènes des signes" (arciformes et cruciformes) sont relativement peu variés dans les détails et semblent s'ignorer.

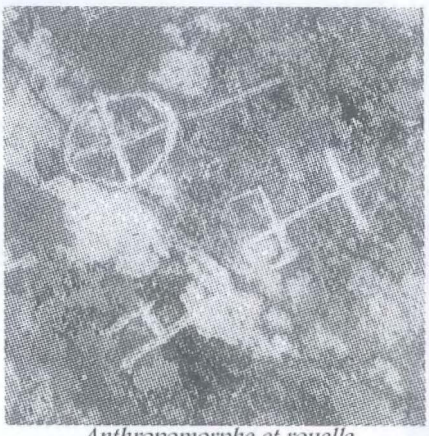

Anthropomorphe et rouelle
Portes, roc de Florac

Les cruciformes semblent bien exclus des ensembles d'arciformes et inversement.

Ces graffites se rapportent-ils donc à deux traditions, à deux époques différentes ?

Je noterai également que l'on trouve peu d'ensembles de pédiformes, de scalariformes et d'arboriformes dans le secteur étudié.

V Essai d'interprétation

Nous avons déjà noté que ces ensembles inscrits sur des rocs étaient situés en général sur des crêtes élevées, ou sur des éperons bien en évidence, s'avançant au-dessus des plaines et des garrigues du Bas Languedoc.

Parfois, mais plus rarement, ils sont gravés sur des monuments préhis-toriques ou plus récents pouvant être situés à faible altitude (Bassin Bas Rhodanien).

Nous avons pensé, dans le cas général, à des hauts lieux, sièges de rassemblements pour des cérémonies à caractère religieux. L'homme pensait, depuis des temps immémoriaux, pouvoir se rapprocher de la divinité à laquelle il attribuait des puissances qui le dépassaient, et de loin ! à laquelle il vouait un culte avec cérémonies rituelles et/ou empreintes de magie. Notons que l'esprit de l'homme a été de tout temps, non seulement capable de représenter des idées au moyen de figurations

TABLEAU N°1 : DIAGRAMME CONCERNANT LA RÉGION CÉVENOL ÉTENDUE

ÉGENDE
● abondant(e)s
○ rares

Types de gravures	Sites	Cévennes Micaschisteuses Nord-Ouest d'Alès	Cévennes grèseu-ses Nord-Ouest d'Alès	Cévennes Micaschisteuses Nord-Est d'Alès	Cévennes grèseu-ses Nord-Est d'Alès Bas-Vivarais	Caroux-Espinouse-Somail (Ouest Hérault-Tarn)	Lodevois
	cupules et bassins, cupules et rigoles	●	●	●	●	●	●
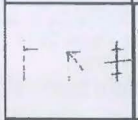	cruciformes anthropo-morphes	○	●	●	●	●	●
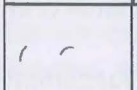	arciformes	●			●		●
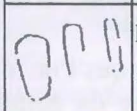	pédiformes isolés ou par paires	○		●		●	
	serpenti-formes	○				○	
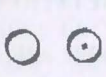	cercles pointés ou non	●	○	●		●	
	soleils					●	
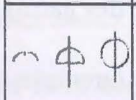	arbaléti-formes, signes en "phi"		●	●	●	●	
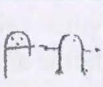	anthropo-morphes "bonhomme"			●			
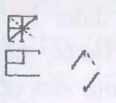	carrés, quadrilatères, marelles	●		●	●		
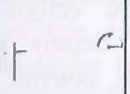	incisions fines					●	
	graffitis modernes	●	●	●		○	
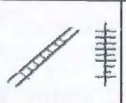	scalari-forme					○	
	arbori-for-mes					○	

TABLEAU N°2 : GRAVURES RUPESTRES (MASSIF CENTRAL-SUD) TYPOLOGIE : ESSAI D'INTERPRÉTATION ET DE DATATION

Gravures	Désignation	Interprétation	Datation	Observation
	anthropomorphe	danses rituelles ?	début Âge du Fer	incisions sur céramique
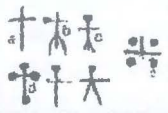	anthropomorphe : •a : à partir de croix latine •b : type masculin •c : type féminin •d : à partir de croix cupulée •e : croix cantonnée de cupules (cf : Chalap)	en général, signes de christanisation sur roches ou monuments voué à un culte païen	début Âge du Fer et à partirdu Haut Moyen-Âge	
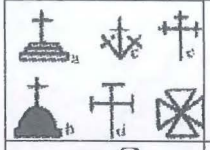	• a, b : calvaires à socle • c : croix triples • d: croix potencées •tau •e : croix de Malte (hospitaliers de St Jean de Jérusalem XIII[e] siècle)	signes de christanisation	à partir du XII[e] siècle	
	anthropomorphes ou bonhommes à détails anatomiques existent en incisions fines (grottes ; châteaux médiévaux)		Moyen-Âge-XII[e] siècle en particulier	
	•a : croix grecque •b : cercle •c :croix dans cercle = rouelle •cercle rayonnant •d : symbole solaire à partir d'une cupule, souvent inscrite dans un cercle	symboles solaires très répandus dans le monde	Âge du Fer à XVIII[e] siècle	c : sur monnaies grecques et imitants Drachmes de Syracuse ; Rhoda ; obole de Marseille ; Volques…
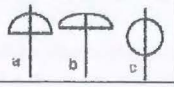	•a et b : arbalétiformes •c : signe en phi		début de l'Âge du Fer à Haut Moyen-Âge et XII[e]-XIII[e] siècle	dérivés des cruciformes
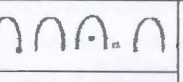	arceaux = arciformes (U renversé) •a : cupulé •b : barré •c : arceaux accolés •d : arceaux emboîtés	figuration schématisée à l'extrême de l'idole néolithique? marques de tâcherons signe de porte-bonheur jusqu'à nos jours	Néolithique? Âge de Fer à Moyen-Âge ou postérieur	
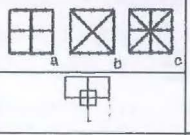	carrés •a : à médianes •b: à diagonales •c : marelle (existent en incisions fines) •d : autre type de marelle (incision fine)	symboles solaires	début de l'Âge du Fer ou postérieurs	
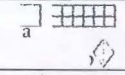	•a : carrés ou rectangles divisés •b: losange barré	symboles de la terre, des champs symbole sexuel féminin (fécondité)	Âge du Bronze à Moyen-Âge	
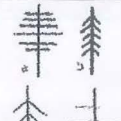	arboriformes •a : en sapin •b : en arête de poisson dérivent de l'anthropomorphe, existent notablement en incisions fines		depuis l'art Paléolithique jusqu'au XVIII[e] siècle	
	échelles = scalariformes		depuis l'art Paléolithique jusqu'au XVIII[e] siècle	
	pédiforme •a : à détails anatomiques •b : en cupules, par paires		3500 avant à 1400 après JC	
	serpentiformes •a : linéaire •b : cupulés • zigzag symbole de l'éclair-foudre	symbole du serpent (divinités souterraines?) écoulement d'un liquide (offrandes?)	à partir du Néolithique	

Remarque : certains symboles n'ont jusqu'à présent, jamais été signalés en Cévennes et Sud du Massif Central

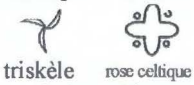

triskèle rose celtique
symboles celtiques
Âge du fer
(Hallstatt-La Tène)

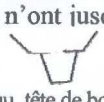

cornu, tête de bovidé
symbole de force
(Alpes-Maritmes, vallée des Merveilles)

spirale
(Massif Alpin)

cupule centrale et sillons concentriques
(massif Alpin, Val Camonica en particulier)

pentacle = étoile à 5 branches
(Val Camonica, et ailleurs, en incisions fines)

I Secteur Cévenol (micaschistes surtout, grès)

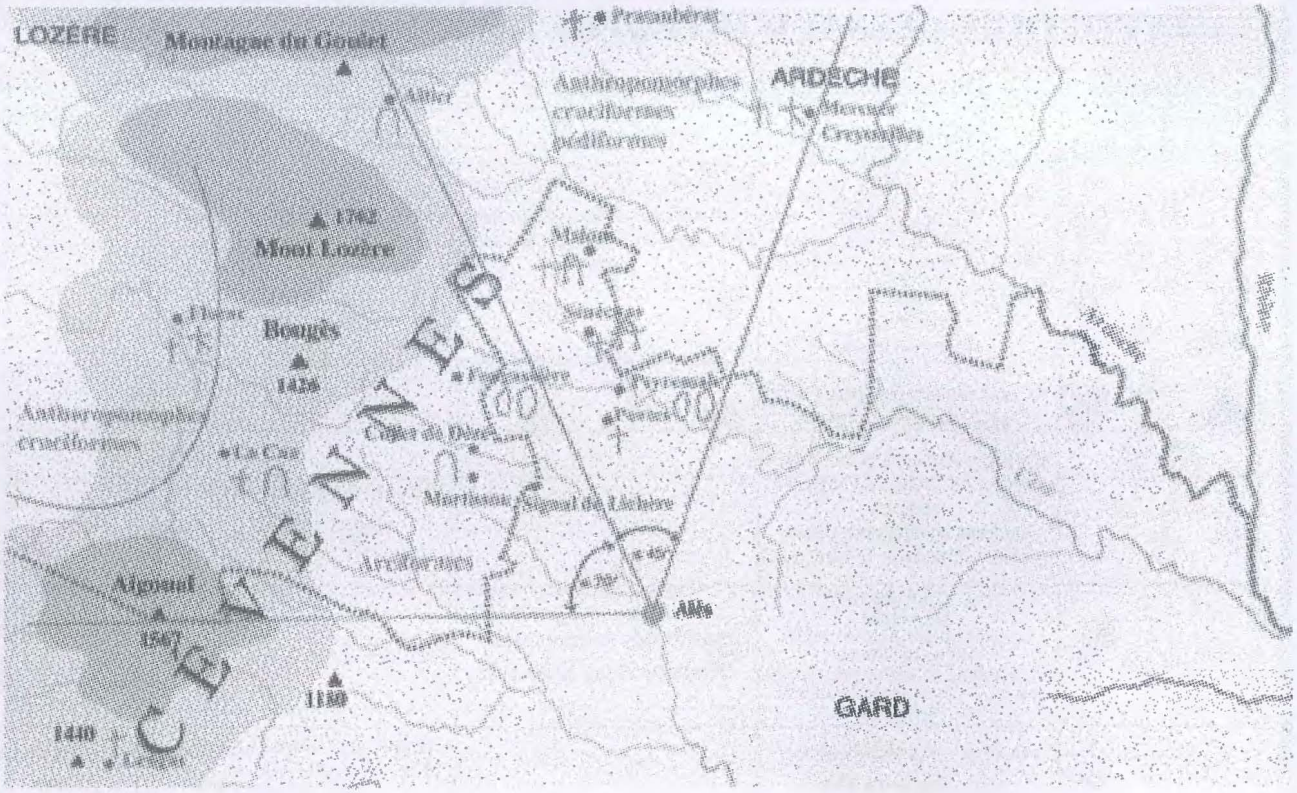

Leur répartition selon les thèmes de gravures est curieuse au Nord-Ouest, Nord-Nord-Est d'Alès.

II Cévennes (micaschistes, schistes primaires, grès primaires de Lodève)
Massifs du Caroux-Espinouze-Somail (les hauts cantons en limite département HéraultTarn)-Caroux(forêt des Écrivains Combattants)-Combes-Nages…

FRANCE et Sud d'EUROPE OCCIDENTALE

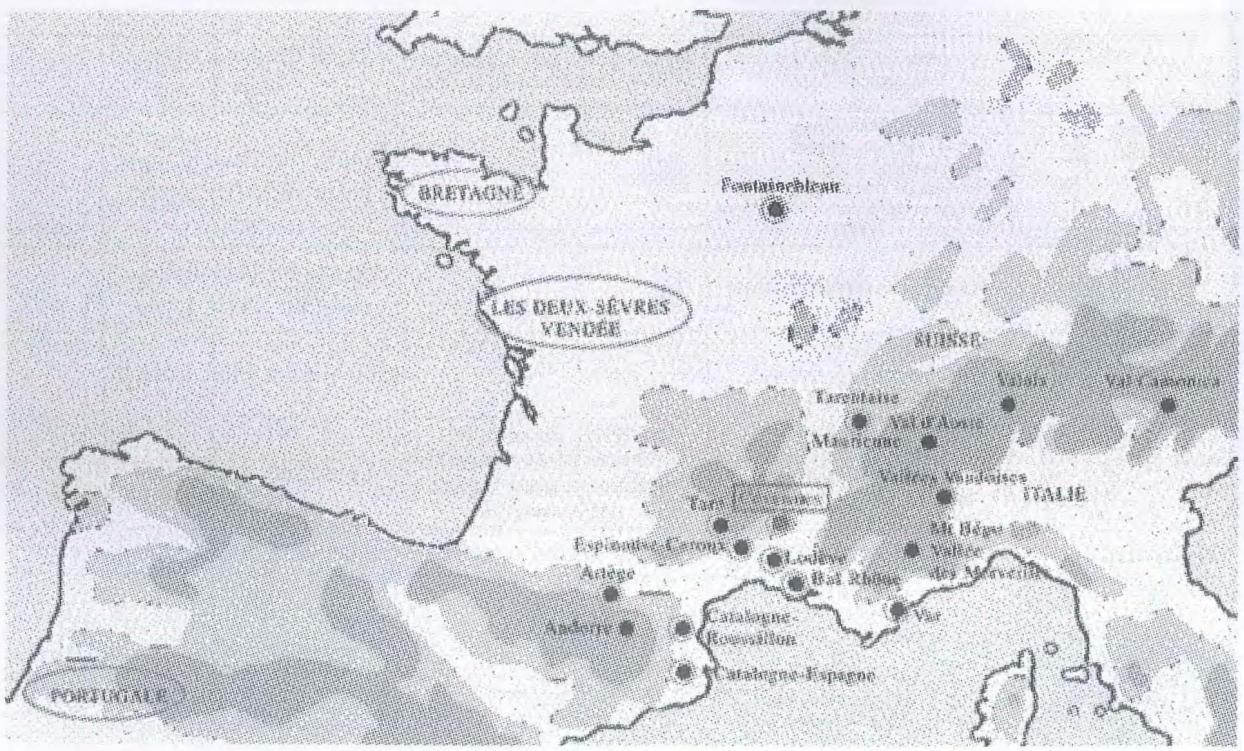

tendant à des abstractions schématiques, mais aussi de penser à des préoccupations métaphysiques qui dépassent sa vie terrestre, comme le pourquoi de son existence ou la possibilité d'un prolongement de sa vie dans un au-delà de la tombe, et dans le présent immédiat, la présence d'un passé et d'un àvenir. On peut justifier ainsi l'emploi de symboles, lesquels, par leur association, ne me paraissent pas le produit d'un acte gratuit, mais restent chargés de sens.

Il peut s'agir d'une manière d'expression et de communication écrite, d'une sorte de pré-langage codé, dont le processus d'abstraction nous échappe. Pour transposer la problématique dans l'actualité, nous pourrions prendre comme exemple les panneaux du code de la route, qui nous "parlent" directement, si nous prenons la peine de les "lire"; et pourtant, ils auraient une tout autre signification s'ils étaient implantés au sein de peuplades dites non évoluées, comme il peut y en avoir encore en Amazonie ou en Nouvelle-Guinée. On peut aussi évoquer les "tags", expression énigmatique pour la plupart, des états d'âme, d'une jeunesse actuelle déboussolée, voire désabusée.

Peut-on rapprocher les anciennes figurations rupestres des premières écritures apparues en Orient ? Des courants de civilisations les auraient-elles apportées par des voies (terrestres ou maritimes) du pourtour du bassin méditerranéen?

Dans l'évolution de l'écriture, on note, l'évolution à partir d'une représentation figurative de plus en plus schématisée jusqu'à constituer un signe ou symbole représentant une idée (idéogramme) ou un son (écriture phonétique). On pourrait citer des correspondances avec nos figurations gravées du Sud du Massif Central.

Le cercle chez les "égyptiens" était le symbole de la divinité solaire (Amon-Ré). Pointé en son centre, il signifiait, en idée correspondante, le jour.

L'alphabet phonétique des phéniciens, dérivé et adapté de civilisations plus anciennes, comporte comme figurations le cercle O (o), la rouelle ⊗ (th), le phi φ (kh), la croix † (t) et des arboriformes (x,s).

On peut compléter par des symboles de l'écriture grecque auxquels, çà et là, quelques graffites rupestres peuvent nous faire penser. Ce sont : O (Omicron), π (pi), φ (phi), χ (kh, khi), T (t, tau).

Arciformes
Branoux les Taillades, Meyrières

Mais quelles ont été les influences de ces anciens peuples navigateurs négociants sur les tribus de l'arrière-pays méditerranéen, par l'intermédiaire des comptoirs qu'ils avaient établis sur la côte ? La question est loin d'avoir été approfondie.

Je ne reviendrai pas sur une étude typologique analytique présentée dans le tableau n°1, sinon pour prendre quelques exemples :

- La croix dite "grecque" me paraît symboliser le soleil, à fortiori quand elle est inscrite dans un cercle (rouelle) et quand ses rayons sont multipliés, et quand ils rayonnent plus ou moins longuement à l'intérieur du cercle. Est-ce parfois la représentation d'un astre de la voûte céleste ? (cf. : l'emblème de la déesse Ishtar, ou Astarté - d'où les termes "Astre" et "Star" - dont le culte, est attesté dès 2000 ans avant notre ère chez les Chaldéens).

- La croix latine, signe universel du christianisme, était apparue chez les peuples de l'Antiquité, bien des siècles auparavant. Chez les Égyptiens, la croix ansée était symbole de vie. D'autres peuples, notamment les Romains, en firent l'instrument d'un horrible supplice, réservé à une catégorie de "bandits méprisables". Cette croix comme on peut la rencontrer sur des céramiques du 1er Âge du Fer (vers -750 à -625, chez nous) apparaît comme une représentation humaine poussée à l'extrême, surtout quand elle est supportée par deux jambages. tout en gardant l'hypothèse de cette figuration anthropomorphe, je pense que la plupart de ces croix, quand elles sont gravées sur des monuments mégalithiques (menhirs ou dalles de dolmens) ou bien, sur des roches vouées jadis à des cérémonies païennes, correspondent à des signes de christianisation (menhir de la Pierre Plantée près de Lamalou-les-Bains, Hérault, rocs de Chalap à Sénéchas ou de Florac à Portes, Gard, tous, lieux où la tradition populaire atteste qu'il y a eu naguère des pèlerinages). Des croix grecques isolées ont été gravées pour attester des bornages de propriétés. On pourrait aussi citer les croix de Malte médiévales sur les bornes limitant les domaines des chevaliers Hospitaliers de St Jean de Jérusalem (sur le plateau granitique du Mt Lozère).

- Du signe cruciforme symbolisant une christianisation sont dérivées les représentations de calvaires, soit trois croix en association, soit des croix surmontant un socle triangulaire, rectangulaire, ou à

Cruciformes anthropomorphes Malons-Taravel

degrés, soit un cercle (le christianisme répandu sur tout le globe terrestre, cf. emblème des Chartreux).

- De ces croix latines dérivent aussi les signes arbalètiformes, le bras horizontal de la croix étant surmonté d'un arc.

S'agit-il encore d'un anthropomorphe, ou d'un symbole de force, de puissance due à une arme ?

- Quant aux signes en "phi", proviennent-ils d'une transformation des cruciformes ou des arbalétiformes ?
Sont-ils des signes solaires ?

- Les marelles, avec médianes ou/et diagonales ont été souvent interprétées comme un signe solaire. Pour ma part, avec d'autres chercheurs, j'y verrais plutôt une représentation de la terre avec ses quatre points cardinaux (on la voyait "plate" jusqu'à la fin du Moyen-Âge).

- Les carrés, ou rectangles divisés en deux, ou plusieurs bandes pourraient représenter des parcelles ou des divisions de territoire local.

- Quant aux arciformes (fer à cheval, U inversé), leur signification est encore plus étrange. Dans l'ancienne Égypte, le ∩ était un signe de numérotation représentant un ensemble de 10 unités. Certains archéologues notoires[9] y voient une schématisation poussée à l'extrême de l'idole dolménique (stèle-statues méridionales, Néolithique final à Chalcolithique). M. Lorblanchet reste très prudent quant à cette interprétation.

Par contre, Philippe Hameau, ayant étudié récemment les gravures du Devès à Branoux, n'hésite pas à reprendre l'hypothèse de l'"idole". Personnellement, tout en admettant que certaines de ces figurations pourraient être datées de la préhistoire finale, je présume que la plupart sont plus récentes. Qu'elles soient rattachées à un culte, c'est fort probable. Pour justifier cette hypothèse, nous noterons que le "fer à cheval-objet" est resté jusqu'à maintenant, pour les superstitieux, un symbole de porte-bonheur. Il est gravé sur les murs de certaines chapelles romanes, parfois peint à l'intérieur. Nous pensons également (de même que pour certains types des gravures symboliques) à des marques de tâcherons ou à des signes du compagnonnage.

Près des gravures du Devès, j'ai noté des bancs rocheux, avec traces d'outils, strates exploitées sans doute pour fournir des "lauzes" pour les toitures des hameaux environnants (le Castanet, les Caussiers, Blannaves). Sur la partie supérieure du Pont du Gard (le canal de l'aqueduc), j'ai observé également quelques signes en fer à cheval (marques des compagnons).

- En ce qui concerne les empreintes de pas (cupules pédiformes), elles sont en relation avec certaines croyances ancrées dans une mythologie très ancienne (pieds des Fées, pas de Gargantua...), revues dès les temps anciens avec une connotation nettement religieuse[10].

VI Problématique de la datation

Faute d'un contexte scientifique (par exemple des gravures se trouvant incluses dans une couche archéologique non remaniée et bien datée par du mobilier), on ne peut avancer aucune datation quant à nos gravures du Sud du Massif Central. Tout au plus peut-on proposer une large fourchette qui laisserait toute latitude à des hypothèses qui pourraient être confirmées ou infirmées par des découvertes encore possibles, tous les secteurs n'ayant été que très imparfaitement explorés.
Les Gravures déjà existantes appellent en général d'autres gravures, qui s'y juxtaposent ou qui s'y superposent (mais au bout de quel laps de temps ?).

- Ainsi, les exemples de croix latines, avec des symboles dérivés, sur les dolmens ou sur les menhirs, ou bien sur certaines roches "prédestinées", nous apparaissent surtout comme des signes de christianisation et seraient datées à partir du Haut Moyen-Âge (X° siècle). Les calvaires pourraient être plus récents ; parfois, ils sont accompagnés d'inscriptions, comme sur la roche de Florac à Portes où on lit le graffite "JESUS".

On peut citer le petit ensemble de croix inscrites sur le socle micaschisteux supportant le château de Dèze (le Collet de Dèze, Lozère), voisinant avec le sigle RF, gravé en gros caractères latins (signature, ou convictions républicaines exprimées, peut-être datées du "temps des maquis" en 1944 ? Peut-on évoquer une contemporanéité ?).

Dans le même ordre d'idées, on peut penser aux gravures de Nages (Tarn), au Rec des Bosc, des cruciformes, soléiformes sont accompagnés d'une inscription mystérieuse, que l'on a crue d'abord d'origine punico-étrusque, et qui

finalement, s'est révélée être un nom de personne pas tellement ancien.

De même, Paul David nous a montré, au pied des maisons du hameau du Ron (le Roc) à Lamelouze (Gard) des signes inscrits (ou lettres) paraissant constituer un ou des mots.

- Les cercles, rouelles à croix inscrites ou à rayons sont des symboles attestés déjà au Moyen-Orient, vers -2000 en Chaldée. Des rouelles, anthropomorphes, cercles, arciformes et arboriformes figurent parmi les motifs décoratifs de céramiques datées du début de l'Âge du Fer (Hallstatt) donc, au plus tôt du VIII[e] ou VII[e] siècle avant J. C. dans le secteur languedocien.

Scalariforme
Sénéchas, Roc de Chalap

Je serais enclin à partager cette hypothèse avec Henri Saumade, hypothèse avancée par le préhistorien Jean Combier, pour nombre d'ensembles de ces figurations rupestres[11].

- Des échelles (scalariformes), des carrés ou rectangles divisés, des arboriformes avaient déjà été peints ou gravés dans les grottes, figurations schématisées longtemps traitées en "parents pauvres" dans l'art du Paléolithique Supérieur. On n'avait retenu en général que l'expression naturaliste (grotte de Lascaux, grotte Chauvet...), mais on s'y intéresse dorénavant. On retrouve des gravures très schématisées sur des sites qui sont nettement plus récents, allant jusqu'à la fin du Moyen-Âge, et elles sont souvent tracées en incisions très fines (parois de roches, anciens châteaux ou chapelles)[12].

- Quant aux "bonshommes enfantins ", ils ne nous paraissent pas antérieurs à la période médiévale, on en trouve en incisions fines sur les roches catalanes, parfois agencées en représentations de scènes de chasse, de combats. On en a relevé aussi sur les grès de la forêt de Fontainebleau, et sur d'autres sites étudiés[13].

D'autres signes rupestres sont à peu près inexistants jusqu'à ce jour dans notre Massif Central Sud: "Cornus" du Mont Bégo, cervidés du Val Camonica, spirales... (voir tableau n°2).

VII L'ÉVOLUTION VERS UNE SCHÉMATISATION

Dans le cours de cette étude, nous avons noté que nous sommes bien loin des admirables figurations réalistes, naturalistes qui ont marqué le Paléolithique Supérieur (grotte de Lascaux, grotte Chauvet, Cosquer...), depuis l'Aurignacien (vers -8000 ans). Cependant ces artistes confirmés de la préhistoire se sont également exprimés, sur les mêmes panneaux peints ou gravés par un courant d'art abstrait, produisant des signes ou symboles schématiques et énigmatiques. Pendant longtemps, les chercheurs, suite à une formation d'esprit classique et rationaliste, négligèrent l'étude de ces figures abstraites, au point d'en faire un courant décadent, une vraie dégénérescence de la civilisation. Et pourtant, les hommes du Néolithique, puis de l'Âge du Fer ont montré, par leurs capacités d'adaptation et de progrès techniques, qu'ils n'étaient en rien inférieurs mentalement aux générations qui les avaient précédés, et qu'ils auraient également été capables de reproduire tout aussi fidèlement la vision réaliste du quotidien dans lequel ils vivaient. Actuellement plusieurs hypothèses sont émises pour expliquer pourquoi l'art a évolué vers des abstractions.

- Ces nouvelles civilisations étaient prises par des tâches plus "techniques", leur laissant moins de loisirs (agriculture, élevage, taille des silex, puis métallurgie).

-Ils étaient contraints à de nombreux déplacements (recherches de pâturages, de terres cultivables, courants commerciaux, et (hélas !) à la défense contre des guerriers mieux armés et pillards, ou à de véritables invasions agressives.

- Il est possible aussi que des pratiques religieuses nouvelles pouvaient leur interdire toute représentation figurative réaliste des choses visibles (comme actuellement, dans certaines nations islamiques). Il faudra attendre l'irruption, du moins chez nous, de la culture gréco-romaine pour retrouver un art plus réaliste dans son expression, mais pas avant le VI[e] siècle avant J.C. (céramiques attiques importées, monnaies...).

CONCLUSIONS.

Nous nous rendons compte de notre profonde ignorance en ce domaine. Toutes ces propositions que j'ai avancées ne sont que des hypothèses de recherches ou des pistes possibles. Nous présumons que, en général, mises à part la

symbolique religieuse, ou les marques de certaines corporations particulières (tâcherons, ou compagnons du Devoir), ces figurations rupestres comme d'ailleurs les simples cupules et sillons ont été tracés par des bergers itinérants, population un peu à part (voir les conflits qui ont existé depuis la nuit des temps entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires, au moins autour du Bassin Méditerranéen), et catégorie sociale disposant suffisamment de temps libre pour graver des roches éloignées de tout habitat.
L'objectif de cette étude peut se résumer en cinq points :

-Sensibiliser les promeneurs, randonneurs et chasseurs sur l'existence de ces gravures rupestres que beaucoup ignorent, car elles sont parfois peu visibles en éclairage trop direct.

-Les amener à mieux observer les vestiges au sol. Nous sommes persuadés que tous les secteurs du cadre géographique de cette étude n'ont pas été examinés à fond, et même pas examinés du tout. D'autres découvertes de gravures (peut-être inédites) sont à attendre.

- Éveiller la curiosité scientifique des érudits locaux, des amateurs éclairés, afin que nous puissions confronter nos hypothèses, et aboutir à une discussion positive qui permettra peut-être une avancée de la question. La tribune libre reste ouverte.

-Avertir les randonneurs, promeneurs ou amateurs de la fragilité extrême de ces gravures rupestres (établi sans discernement, un sentier Grande Randonnée, montant de Blannaves au Signal de Lichère, passe en plein sur la grande dalle portant un ensemble de signes en arceaux... un comble !).
De même, nous devons absolument dissuader les "amateurs d'antiquités" d'essayer de détacher des fragments rocheux portant certains de ces signes. Le schiste, trop fragile, éclaterait en morceaux informes. D'ailleurs, une gravure, séparée de son contexte, perd toute sa signification.

-Amener les propriétaires, les pouvoirs publics, municipaux et régionaux, à prendre conscience qu'ils possèdent par ces graffites, un patrimoine préhistorique ou historique unique, irremplaçable. De ce fait, qu'ils nous permettent de leur demander de prendre des mesures de protection nécessaires (signalisation sur place, mise en garde auprès des entreprises de travaux, publiques ou privées, diligentées pour accomplir des travaux d'établissement de pistes forestières ou de restauration des sols en vue de reboisement). Des destructions irréversibles ont malheureusement été accomplies récemment autour du signal de St Michel de Dèze (Lozère)... et ailleurs !
Plusieurs organismes, habilités à coopérer à la sauvegarde de ces vestiges, sont à contacter entre autres les associations du GARA, de l'AGAR, de l'ASPAHG ainsi que Christian Anton, conservateur du Patrimoine de la Vallée du Galeizon et de la Vallée Longue (Haute Vallée du Gardon d'Alès), et le SRA.

29 mars 2003,
Jean Salles, vice-président du GARA.

Nous devons particulièrement remercier Marina Tirion, agent du Patrimoine au GARA, qui a bien voulu, par l'informatique, établir les cartes de répartition et les tableaux, partie intégrante et indissociable de cette étude. On peut s'adresser à elle pour toutes demandes sur ce sujet étudié.
Nous remercions également Paul David, pour son opuscule "l'Écuelle des Fées" (Alès, décembre 1984) qui renferme une abondante bibliographie concernant ces signes graves (voir fin de l'article).
En plus des auteurs que nous avons cités en référence, nous voulons aussi citer ceux qui nous ont fourni des renseignements, concernant notre secteur cévenol : Pierre Valette, président de l'ASPAHG, Numa Bastide, Gilbert Jouanen, l'Abbé Jean Roux (+), Michel Wienin, Jean-Claude Martin, président du GARA, Cyril Gaillard, Raymonde Agnel, Paul Marcellin (+), ancien conservateur du musée des Sciences Naturelles de Nîmes, Marc Bordreuil, conservateur honoraire du musée du Colombier d'Alès et Francis Tillault de Haute Cèze Archéologie

RÉFÉRENCES

(1) Jean Salles : "Les roches à cupules et leurs problématiques", patrimoine 30 n°7 janvier 2002 (bulletin de l'ASPAHG.)

(2) Ces points de percussion sont désignés par le terme "cupules" par les chercheurs de la Vallée des Merveilles (Mont Bégo, Tende, Alpes-Maritimes). Cela qui a entraîné au début une équivoque parmi les membres du GARA.

(3) Jean Abelanet : "Signe sans paroles", Hachette 1986.

(4) Pour des détails sur cette partie limitée, prière de consulter en référence Jean Salles : "Les gravures rupestres cévenoles au Nord-Ouest d'Alès", bulletin de la Société d'Études de Sciences Naturelles de Nîmes n°51 1971.

(5) Cette étude systématique a été faite par le célèbre

préhistorien italien Emmanuel Anati, à l'occasion d'un colloque sur l'art schématique organisé à Capo di Ponte, Val Camonica en Lombardie, mais je n'ai pas connaissance des résultats.

(6) Raymonde Agnel : "Gravures rupestres dans le Gard, Uzès-Carignargues", bulletin du GERSAR n°32 1989.

(7) Ivan Pranishnikoff : "Gravures Congéniès", revue préhistorique 1907,

A. Glory, J. Sanz-Martinez, H. Neukirch et P. Georgeot : "Les Peintures et gravures de l'Âge du Métal en France Méridionale", Préhistoire Tome X Paris 1948.

(8) M. Lorblanchet : "Géographie préhistorique, protohistorique et gallo-roman des Cévennes Méridionales et de leurs abords", DES Montpellier 1967.

(9) Abbé Glory, puis S. Gagnière et J. Granier Lorblanchet, ouvrage déjà cité.

(10) Tradition des "Pas d'Adam" dans des civilisations indo-européennes,

La Bible, Ancien Testament, livre du prophète Ésaïe (Isaïe), chapitre LII verset 7 : "Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de ton messager, de celui qui apporte de bonnes nouvelles..."

(11) Henri Saumade : "Les pétroglyphes du Serre de Taravel, Malons et Elze (Gard)", Ardèche Archéologie n°1, bulletin de la Fédération ardéchoise recherche préhistorique.

Richard Oslisly et Francis Tillault : "Les gravures rupestres de la Haute Vallée de la Cèze (Gard)", bulletin de la Société Préhistorique de France Tome 95 1998 n°4.

GARA : "Le Pays d'Arles-Fontvieilles-Hypogées, gravures rupestres", bulletin Activités et Travaux n°25 1997.

(12) On remarque gravés sur un bloc de grès du mur Ouest de l'ancienne ferme du XIV^{e} siècle, jouxtant l'église romane de Blannaves (Branoux les Taillades, Gard), un ensemble de plusieurs graffitis, relativement récents : une marelle, un losange à une diagonale, la lettre L et une suite de quadrilatères accolés (figurant peut-être un plan ?).

(13) "Vaux (Deux-Sèvres) et Haute Maurienne", Cahiers du GERSAR (groupe d'étude, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre, mairie de Milly-la-Forêt, Essonne).

L'ÉCUELLE DES FÉES" DE PAUL DAVID

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

J. Abelanet : "Signes sans paroles"

J. Arnal : "les statues-menhirs, hommes et dieux" Hesp. Toulouse 197

F. Bourdier : "Préhistoire de France" Flammarion 1967

Y. Bonnefoi : "Dictionnaire des mythologies" Flammarion 1981

J. Chevalier, A Gueerbrant : "Dictionnaire des symboles" Laffont 1968

H. Donteville : "La France mythologique" Tchou 1980

M. Eliade : "Images et symboles" Gallimard 1979

S. Giodon : "La naissance de l'art" la connaissance Bruxelles 1965

S. Giodon : " La naissance de l'architecture" la connaissance Bruxelles 1965

F. Heer : "L'Univers du Moyen-Âge" Fayard 1978

V. Jons : "Le Grand Livre des Mythologies" Elzevier Brux. 1976

C. J. Jung : "L'homme et ses symboles" pont Royal Paris 1964

M Leiris, J. Delange : "Afrique Noire" NRF 1967

A. Leroi-Gourhan : "Préhistoire de l'Art Occidental" Mazenod 1965

A. Leroi-Gourhan : "Les religions de la Préhistoire" PUF 1964

J. Maringer : "L'homme préhistorique et ses dieux" Arthaud 1958

M. Murray : "Le dieu des sorcières" Denoël 1957

E. Patte : "Les hommes préhistoriques et la religion" AJP Paris 1960

S. Reinach : "Cultes, mythes et religions" Paris 1925

P. Sebillot : "La terre et le monde souterrain" Imago 1983

Ouvrages et articles spécialisés

E. Anati : "La civilisation du Val Camonica" Arthaud 1960

E. Anati : "Evoluzione e stile n'ell arte rupestre camuna" Edizione des Centro 1975

J. Bury : "Mystérieuse Celtie" Les pierres à Cupules Kadath Bruxelles

J. Cabre-Aguila : "Excavationes de las Cogotas, cardenosas, El Castillo, Junte superior de Excavaciones y antiguidades" Madrid 1930

P. David, J. Salles : "Une roche gravée à Chalap" Activités et Travaux du GARA Alès 1982

A. Durand-Tullou : "Religion populaire en Cévennes, Le culte à St Guiral" Annales de milieu rural 1981

E. Ettlenget : "Les conditions naturelles des légendes celtiques" Ogam

R. Guiraud, Abbé Giry : "Les mégalithes du massif Caroux-Espinousse-Saumail" Cahiers ligures 1963

P. Hameau : "Arciformes du Devès, Branoux"

P. Hameau : ""L'art schématique linéaire" bulletin du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco n°38 1995-1996 (grotte Baldouin St Rémy, Bouches-du-Rhône)

H. Saumade : "Les pétroglyphes du Serre de Taravel (Malons)" Ardèche Archéologie n°1 1984

P. Hameau : "Peintures Rupestres schématiques, Gémenos (Bouches-du-Rhône) dans Mésogée" bulletin du musée d'Histoire Naturelle de Marseille vol.54 1995

R. Oslisly, F. Tillault : "Les gravures rupestres de la Haute Vallée de la Cèze" bulletin de la Société préhistorique Française tome 95 n°4 oct./déc. 1998

R. Agnel : "Gravures rupestres dans le Gard (Uzès-Carignargues)" bulletin GERSAR n°32 1989

I. Pranishkoff : "Les gravures du menhir de Congéniès (Gard)

R. Guiraud, Abbé Giry : "Gravures rupestres aux confins de l'Hérault et du Tarn" Cahiers Ligures de Préhistoire n°21 1972

R. Guiraud : "Nouvelles gravures dans le Massif Espinouse-Caroux-Saumail" Cahiers Ligures n°19 1970

M. Lapierre, M. Louis : "Recherches archéologiques récentes dans le département du Gard" Cahiers d'Histoire et Archéologie Bordighera n°1 1952

M. Lorblanchet : "Géographie préhistorique et gallo-romaine des Cévennes méridionales et de leurs abords" Université de Montpellier Fac des Sciences Humaines et des lettres 1967

A. Margueron : "Une ville sur l'Euphrate" Archéologia n°176 1986

G. Nelh : "Aperçu sur l'art rupestre de Haute Maurienne" Cahiers du GERSAR n°2 1980

F. C. Octobon : "Où en est la question des cupules et des bassins ?" Bulletin SFP Tome 58

I. Pranishkoff, P. Raymond : "Les pierres à cupules et à gravures préhistoriques du Castellet à Arles" SFP 1904

J. Salles : "Un haut-lieu préhistorique en Cévennes : la chaîne du Mortissou" Mémoire et comptes-rendus de la Société Scientifique et Littéraire d'Alès 1955

J. Salles : "La chaîne du Mortissou, la montagne de la Baraque et les chaînons voisins" Almanach Cévenol Alès 1967

J. Salles : "Les gravures rupestres cévenoles et l'arrière-pays alésien" Bulletin de la Société d'Étude de Sciences Naturelles de Nîmes Tome LI 1971

J. Salles, M. Bordreuil : "Vestiges pré et proto-historiques en Cévennes mica-schisteuses au N.O. d'Alès" Congrès préhistorique de France Ajaccio 1966

A. Soutou : "Le sanctuaire des roches à bassins de Las Cogotas et les sites analogues en Haut Languedoc" Ogam 1963

J. Tricoire : "Gravures rupestres et mégalithes du canton de Lavelanet (Ariège)" Celticum-Ogam actes premier colloque inter, national d'études gauloises, celtiques et proto-celtiques Médiolanum Biturigum MCMLX Châteaumeillant (Cher)

N. Speranze : "L'Omphalos Sequane de la Saône Supérieure " Ogam

M. Vignaud : "Vestiges gallo-romains de la région de Romans" Ogam

Jean SALLES est un archéologue préhistorien reconnu de la région alésienne et des Cévennes. Il est à l'origine, avec *Pierre Valette*, de la création de l'**A.S.P.A.H.G.**, dont il est le président d'honneur. Il fut aussi pendant de longues années le président du **G.A.R.A**. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment sur les cupules et les roches gravées.

LES GRANDS MARINS DU PAYS VIGANAIS

CHARLES CLAUDE FRANCOIS DORTET DE TESSAN

Né le 4 mars 1799 à Saint André de la Réunion, Charles Claude François Dortet de Tessan était le fils légitime du Capitaine de Vaisseau du Roi, Etienne Dortet de Tessan et d'Elizabeth Josèphe Massard des Manières. Il fit ses études au Collège des Jésuites à Pondichery. Puis, il vint en France pour effectuer des études d'officier de Marine.

Ensuite il embarqua sur la Frégate du Roi "L'Emphitrite" sous les ordes du Capitaine de Vaisseau de Philibert qui remarqua avec plaisir que ce jeune marin montrait beaucoup d'intelligence et d'heureuses dispositions pour l'état auquel il se destinait. Puis Charles quitta ce navire comme Enseigne de Vaisseau. Un congé lui fut accordé pour rendre visite à sa mère, habitant l'île Bourbon et qui venait de perdre son mari ancien officier supérieur de la Marine.

A son retour en France, Charles Claude est embarqué le 7 décembre 1828 sur le vaisseau de hors bord le "Scipion", commandé par le Capitaine de Vaisseau Bougainville, qui souhaita qu'il entre dans les équipages de ligne, ce qui permettrait au jeune officier d'obtenir une faveur pour poursuivre une carrière plus rapidement dans la Marine. Au début de l'année 1829, le Scipion effectuera une nouvelle campagne qui sera la dernière pour Charles Claude, promu Lieutenant de Vaisseau .

Il se retirera à l' île de la Réunion où il décèdera le 26 septembre 1845 à Saint André.

LOUIS - URBAIN DORTET DE L'ESPIGARIE DE TESSAN

Né au Vigan, le 25 août 1804, il entra à l'Ecole Polytechnique en 1822, en sortit ingénieur hydrographe en 1824 et fut placé sous les ordres de Beautemps-Beaupré. Il fit la campagne hydrographique de la Gironde et en particulier le relevé des bancs mobiles de sable à l'embouchure du fleuve, celle du port de Bayonne, en 1825 et 1826, puis opéra des relevés de fonds à Saint Malo et à Saint Brieuc.

En 1831, il fut adjoint au Lieutenant de Vaisseau Auguste Bérard, qui sur le brick "Le Loiret" était chargé de la reconnaissance des côtes de l'Algérie.

Cette reconnaissance dura trois ans (1831 - 1833) et donna lieu à la publication d'un atlas de 13 cartes jointes à la description nautique des côtes de l'Algérie , qui contient dix notes de Dortet de Tessan.

Adjoint comme météorologiste à la mission Dupetit -Thouars (tour du monde vers l'ouest), il partit de Brest sur la frégate "La Vénus", le 29 décembre 1836, doubla le Cap Horn, relâcha à Valparaiso, Callao, aux îles Galapagos, au Mexique, longea les côtes de l'Alaska, séjourna aux îles Aléoutiennes et reconnut la presqu'île du Kamtchatka. Après avoir parcouru la mer du Sud, il relâcha à Sydney et au Cap de Bonne Espérance.

Il était de retour à Brest, le 21 juin 1839.

Dortet de Tessan a inséré dans les cinq volumes de comptes rendus de la mission Dupetit -Thouars un très grand nombre de notes sur la météorologie et l'hydrographie, notamment sur la température de la mer, le vol des oiseaux, le mouvement des vagues, la désagrégation des côtes, les courants, les aurores boréales, les marées, les variations de l'aiguille aimantée.

En 1847, Dortet de Tessan fut envoyé à Bordeaux pour enquêter sur la possibilité de construction d'un nouveau pont sur la Gironde.

En 1848, il fit la connaissance hydrographique du détroit de Gibraltar, tant sur la côte espagnole

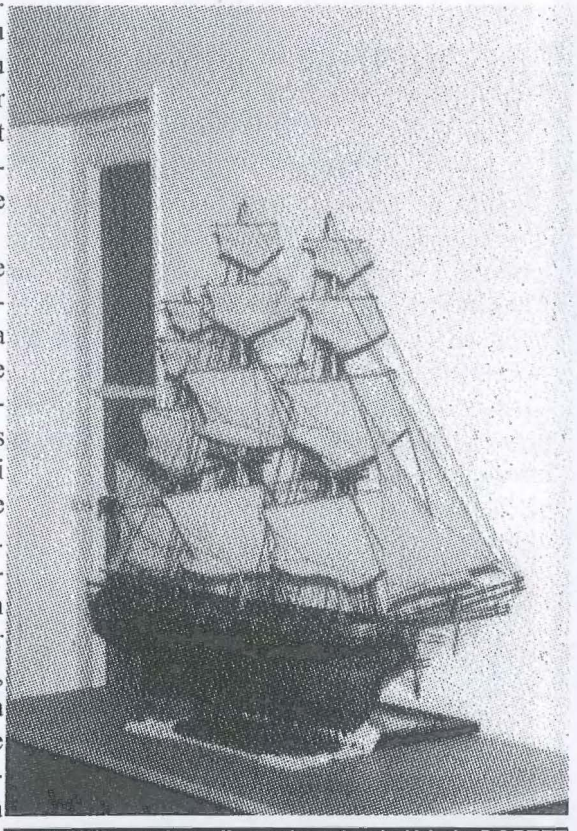

La VENUS sur laquelle navigua Louis-Urbain DORTET de l'ESPIGARIE de TESSAN, Ingénieur Hydrographe - Maquette de Jean-Louis SCIACCA

que sur la côte marocaine et la même année, il étudia, sur les côtes de la Manche, la question de la tangue (sable vaseux utilisé comme engrais) et les tanguières. En 1850, enfin, il fit les sondages dans la baie de Cherbourg.
Retraité comme ingénieur de 1ère classe en 1852, il fut élu correspondant de la section de géographie de l'Académie des Sciences le 27 décembre 1858 et devint membre de ce corps savant le 15 avril 1961. A Paris, pendant le siège de 1871, et pendant la commune, il dut, étant malade, être évacué sur une civière pour échapper à l'incendie du ministère des Finances.
Il mourut le 30 septembre 1879, à l'âge de 75 ans et n'a publié que des discours. Il fut un très bon marin, un fin diplomate, un excellent pédagogue et un scientifique de qualité.

JEAN-FRANCOIS VICOMTE DE GINESTOUS

Né au Vigan, le 8 février 1766, fils de Jean André Marquis et de Marie Louise de Bonnail, Jean François Vicomte de Ginestous entra dans la marine à l'âge de 12 ans, comme Aspirant Garde de la Marine à Toulon, le 1er mai 1778, puis fut Garde de la Marine jusqu'au 1er juillet 1780. Il embarqua sur la frégate "La Badine" le 9 septembre et y resta jusqu'au 2 juillet 1781.
Il fut par la suite sur "La Mignonne" du 15 mars au 5 mai 1782.
Chevalier de l'ordre de Malte, le 18 octobre de la même année, il embarqua successivement sur la galère Saint Louis et le Zacharie comme Commandant.
Pour cause de santé, il quitta la Marine en 1786 et deux ans plus tard, il reçut le grade de Capitaine de Corvette et termina sa vie dans son très bel hôtel du Vigan, où il mourut en 1790.

Les Chevaliers de Malte appartenaient à une sorte d'école navale où les jeunes gens s'initiaient à la lutte contre les barbaresques et également aux différentes manoeuvres sur mer pour apprendre à diriger un navire. Il y avait des volontaires de pays non catholiques qui venaient servir sous la croix à huit pointes : en particulier des Suèdois et des Russes, ils étaient les uns protestants, les autres schismatiques, mais tout cela était indifférent aux grands dignitaires qui voulaient sous leurs ordres des soldats et non des moines. Il fallait lutter d'une façon permanente contre les corsaires de toutes sortes, Turcs, Majorquins, Sardes, Corses, Siciliens. C'est ce que les marins comme Suffren et Jean François de Ginestuos eurent à affronter durant leur séjour dans l'île de Malte.

L'Hôtel de Jean-François de GINESTOUS au VIGAN _ Photo Pierre Valette

JEAN LAUSSELES, CAPITAINE D'ARTILLERIE DE MARINE

Jean Lausselès est né au Vigan le 30 mars 1752. Il était le fils de Louis Lausselès et de Marie Fonte. Il fit son apprentissage de canonnier dans les troupes d'artillerie de la Marine. Pour parfaire sa maîtrise de canonnier, il embarqua sur le vaisseau " Le Lion" (du 13 mai au 6 juin 1773), et la frégate "La Sultane" (du 18 octobre1774 au 5 juin 1775) comme maître canonnier. Il monta ensuite sur le vaisseau "Le Tonnant"(du 8 avril 1778 au 10 octobre 1782), qui fit partie de l'escadre de l'Amiral d'Estaing, chargé de délivrer l'île de Grenade, point d'appui tenu par les Anglais.
L'Amiral d'Estaing, à la tête de 2 bataillons de débarquement s'empara du grand fort qui dominait l'île. Le grenadier Heuradou et Jean Lausselès furent les premiers à hisser le pavillon français sur la plus haute tour de la forteresse. La Cour de Versailles enthousiasmée par ce résultat, envoya à tous les marins qui étaient sous les ordres de l'Amiral d'Estaing un message de félicitations.
En 1794, Lausselès sous les ordres de l'Amiral Martin participa à une mission qui avait pour but le débarquement de troupes destinées à chasser de la Corse les Anglais qui étaient maîtres de l'île depuis 1793. Mais cette escadre armée par un personnel peu qualifié perdit beaucoup de ses navires et dut abandonner le combat afin de rejoindre la baie de Villefranche.
Le 27 mai 1798, après avoir navigué sur "L'Alceste", "Le Duquesne", "La Fauvette" et "Le Franklin", il embarqua sur le vaisseau "Le Mercure". L'escadre était commandée par l'Amiral Bruey (de la ville d'Uzès). Jean participa à la bataille d'Aboukir - Nelson eut tôt fait de mettre à mal cette escadre au mouillage dans une petite baie à une trentaine de kilomètres d'Alexandrie. Jean Lausselès, grâce à ses compétences et son courage, causa

des avaries sérieuses sur quelques navires anglais. Mais blessé durant le combat, il fut fait prisonnier. Il rentra en France en 1801.
Il termina sa carrière sur le "Jean Bart" en 1804 après une dernière expédition à Saint Domingue comme transport de troupe et il participa sous les ordres de l'Amiral Genteaume à la reprise de Cap Français.
Il fut rayé des comptes de la Marine durant l'année 1804 et mourut en Bretagne à Pont Aven en 1819.

FRANCOIS -ROMAIN PORTALEZ

Né à Peyregrosse, commune de Saint-André-de-Majencoules, le 27 février 1774, François-Romain Portalez était le fils de Grégoire Portalez et d'Elizabeth Janel.
Soldat au 42ème régiment du Limousin le 30 mai 1792, il fut successivement caporal-fourrier le 30 janvier 1793 et sergent le 29 janvier 1794 puis passa le 21 décembre 1796 dans la 3ème demi-brigade d'artillerie de la marine et fut sergent-major au 1er régiment du corps d'artillerie de la marine, le 7 juin 1806. Lieutenant en second le 1er juin 1807, il devint lieutenant en premier le 17 février 1811 et capitaine à la fin de 1813.
François-Romain a fait ses campagnes sur Le Duquesne (1795 - 1796), La Félicité (1796), Le Watigny (1797), La Bellone (1798), Le Mucius (1799 - 1800), La Fraternité (1801), La Canonnière (1803 - 1804), Le Foudroyant (1805 -1807) et sur Le Tourville (1808).
Il se distingua sur le vaisseau "Duquesne"en 1795, sous les ordres de l'Amiral Martin aux combats du Cap Corse pour la reconquête de l'île occupée par les Anglais depuis 1793. Malheureusement cette expédition se termina par un échec.
Toujours sur le Duquesne, les choses tournèrent à l'avantage de ce vaisseau qui au large du Cap Vincent (au sud du Portugal) s'empara de deux navires espagnols ayant à leur bord plus de 40.000 piastres. Mais c'est sur "Le Foudroyant" en 1805 que François - Romain, sous les ordres du Capitaine de Vaisseau Richiery, participa à l'expédition de l'île Saint Domingue qui avait été reprise par les Anglais.
En 1807, toujours embarqué sur le Foudroyant, il participa à plusieurs combats dans la mer des Caraïbes, notamment à celui qui opposa ce navire au vaisseau anglais de 94 canons Le "Anson", au large de Cuba.
François-Romain termina sa carrière dans la marine en 1808 comme Capitaine d'Artillerie de la Marine.
Cet officier est entré en campagne sur terre à l'armée d'Espagne, le 26 mai 1808. Il se distingua sous Castro-Urdiales, position maritime importante, enlevée d'assaut dans la nuit du 10 au 11 mai 1813.
Le général baron Foy a dit de lui, dans le rapport inséré au Journal de l'Empire, du 5 juin 1813 : "Le lieutenant Portalez, de l'artillerie de la marine, a rendu des services signalés. Il a transporté l'équipage de siège d'Islarès à Castro, opération où il a eu à vaincre des difficultés sans cesse renaissantes. Après la mort du capitaine Cayot, il l'a remplacé dans le commandement de la batterie impériale".
François-Romain Portalez fut récompensé de ses longs services, de ses services distingués par l'ordre de la Légion d'Honneur, dont il a été décoré au commencement de la campagne de 1814.

DAVID JEAN FLORENT ANTHOUARD

Né le 15 juin 1826 au Vigan, David Jean Florent Anthouard, était héritier d'une famille qui avait joué sur le plan politique un rôle important au Vigan et une partie du Gard.
En effet, en 1790, à l'élection des Juges de paix et de leurs assesseurs, pour le canton du Vigan, David Anthouard, ci-devant conseiller procureur du Roi en "Viguerie" ressortable du Vigan, est élu à l'unanimité.
1834 - 1848, David devient Président du Tribunal (Conseil Général du Gard).
La Garde Nationale (1860 - 1870) avait été placée sous le commandement d'Antoine Anthouard Scevola, qui était l'oncle de Florent.
David Jean Florent entra à l'Ecole Polytechnique en 1845 et fut classé parmi les brillants élèves (il était doué en mathématiques et en astrophysique) .
Il embarqua sur divers navires de guerre : La Boussole, Le Pandore, Christophe-Colomb, Diadème...
En 1854 et 1855, il fait partie de l'escadre qui livrera des combats autour de Sébastopol. En 1857, il est promu Lieutenant de Vaisseau sur la frégate "Le Cormoran" et navigua par la suite sur de nombreux navires.
Puis de 1865 à 1869, il deviendra le professeur de Marine du Prince Albert de Monaco et sera très apprécié par la famille princière.
En 1870, le bataillon cantonal du Vigan et des alentours est constitué. Il aura pour commandant Florent Anthouard, qui sera bientôt nommé Lieutenant Colonel dans l'armée auxiliaire en décembre 1870 et Commandant de la 4ème Légion des mobilisés du Gard. Il part pour l'armée de la Loire en fin décembre. Du 12 au 14 janvier 1871, en route pour Nîmes il doit par la suite rejoindre le

L'auteur de l'article André COUANON. A sa droite, le maquettiste viganais Jean-Louis SCIACCA. Photo Pierre Valette

gros de l'armée de la Loire. Mais l'armistice est signé le 28 janvier 1871, en même temps que la capitulation de Paris. Les Viganais et leur Colonel retournent au Vigan.
En 1880, un décret révoqua le Maire Angleviel et ses adjoints. C'est Florent Anthouard, dit "Le Colonel" qui remplit pendant quelques mois les fonctions de Maire.
Par la suite, Florent Anthouard se consacra à son métier d'avocat. Il décéda au Vigan en 1905. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

PAUL GABRIEL AUPHAN

Né le 4 novembre 1894 à Alès, il entra à l'Ecole Navale en octobre 1911. Il était l'oncle de Monsieur Hervé de Tessan et de Monsieur Bernard Auphan. Chaque année, les familles de Tessan, Auphan viennent passer leurs vacances dans leur propriété du Vigan. C'est une vieille demeure, qui malgré les pillages et les affres du temps reste un lieu chargé d'histoire.(C'est à cause de ces liens avec la famille de Tessan, que nous avons mis Paul-Gabriel Auphan, parmi les Grands Marins du Pays Viganais).
Enseigne de vaisseau en octobre 1914, il servit sur la "Jeanne d'Arc" en escadre du Nord puis en avril 1915 en Méditerranée où il participa aux opérations des Dardanelles. En septembre 1915, affecté au service de renseignements établi dans l'île de Rouad sur la côte de Syrie, il organisa un réseau d'informateurs couvrant tout l'Orient et continua ces missions à partir du mois d'août 1916 comme second de l'aviso Laborieux puis à Castelloriso sur la côte d'Asie Mineure.
Second du sous-marin Le Verrier en septembre 1917, il fit campagne en Adriatique jusqu'à la fin de la guerre. En janvier 1919, il fut envoyé à Fiume pour y servir au renseignement et ensuite en Egypte et au Liban.
Lieutenant de Vaisseau en juin 1919, il commanda le sous-marin Le Verrier en Méditerranée (1920-22) et rédigea des études sur le rôle des torpilleurs lors de la bataille de Jutland et sur la tactique des sous-marins en meutes dans lesquelles il préconisait des idées qui seront réalisées par l'amiral Doenitz pendant la seconde guerre mondiale.
Affecté en juin 1922 à l'état-major de la Marine, il y mit en route la construction des sous-marins du type Requin.
Elève de l'Ecole de guerre navale en 1923-24, il commanda en 1925 le sous-marin "Fulton" en Méditerrannée.
Capitaine de corvette en janvier

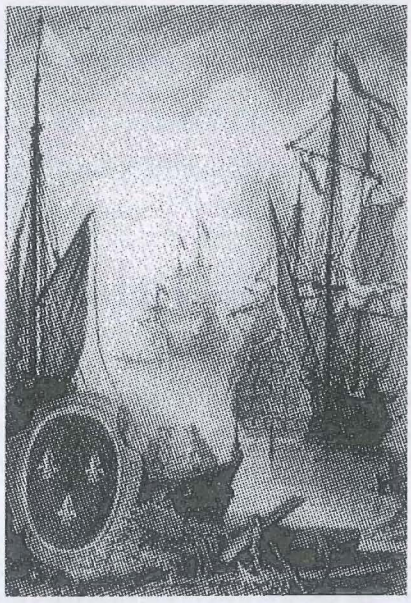

1927, il avait été affecté en novembre précédent au cabinet de Georges Leugues, ministre de la Marine, où il travailla en particulier à la mise au point du décret organique du 22 avril 1927 réorganisant la marine.
Commandant le torpilleur "La Palme" en Méditerranée en 1929, capitaine de frégate en avril 1930, il fut chargé de diriger l'Ecole d'Application des Enseignes de Vaisseau embarqué à bord de la 1ère division légère qui remplaçait provisoirement la "Jeanne d'Arc" et fit ainsi une longue campagne sur les côtes d'Afrique, aux Antilles et en Méditerranée.
Il commanda ensuite les contre-torpilleurs "Guépard" (1931) et "Jaguar" (1932) en escadre de Méditerranée.
Commandant en second de l'Ecole Navale de Brest et directeur des études en 1933, il servit ensuite au cabinet de François Piétri, ministre de la Marine (1934 1935), puis commanda le croiseur Emile Bertin en escadre dans l'Atlantique.
Capitaine de vaisseau en octobre 1936, il reçut en octobre 1937 le commandement de la "Jeanne d'Arc" et de l'Ecole d'Application des Enseignes avec laquelle il effectua le tour du monde (1937-38) et une seconde campagne dans l'Atlantique et le Pacifique (1938-39).
Il fut alors affecté à la Section d'Etudes de l'état-major général. Sous-chef d'état-major des forces maritimes en octobre 1939, il prit, avec les amiraux Darlan, Le Luc et Négadelle, une part essentielle à la direction des opérations navales de Norvège, de Hollande et de Dunkerque. Il devint contre-amiral en juin 1940.

André Couanon

Références:

-Archives Nationales
-Bibliothèque Navale de Vincennes
-Archives du Gard
-Les marins français au XVIIIème siècle (Amiral Granier)
-Tablette militaire Le Vigan (Arman)
-Famille Hervé Auphan de Tessan
-Le Vigan à travers les siècles (P. Gorlier)
-Les derniers baleiniers (E. Lacroix)

André COUANON est un historien viganais passionné par la marine, depuis l'âge de 17 ans. Il a fait la guerre dans la marine française et a participé aux batailles de Hollande et à l'évacuation des troupes à Dunkerque. Retiré au Vigan, il a entrepris il y a quelques années l'étude de la marine et des marins viganais à travers l'histoire. Rappelons que ce qui a été publié dans les trois derniers numéros de notre revue est une exclusivité

LES NOMS DES CABANES EN PIERRE SÈCHE

De nom elle n'en avait pas,
et de toute façon ne savait pas,
ni l'homme du terroir, illettré (?), son maître,
ni l'homme de loi, en la matière passé maître,
que, au nom de Saint Pierre (Sèche) et du Tourisme,
elle serait proclamée "borie", par Erudisme

Roger Teyssier
(à propos de la "cabane ou volière"
du lieu dit Malardel à Saint-Amand-de-Coly, Dordogne,
citée dans un acte de vente de 1911
dressé par devant Me Gardette à Montignac)

1. Les cinq grandes catégories d'appellations

Les noms donnés aux cabanes de pierre sèche sont nombreux et variés. Ils sont pour la plupart issus des langues régionales et généralement francisés.

Ils se répartissent en plusieurs grandes catégories :

1/ les appellations génériques,
2/ les appellations vernaculaires,
3/ les appellations savantes,
4/ les appellations fantaisistes
5/ les appellations fonctionnelles.

1 - Les appellations génériques sont celles qui servent à caractériser les constructions indépendamment du lieu où se trouvent ces dernières, et qui sont comprises de tous, depuis le grand public jusqu'au monde des spécialistes en passant par les propriétaires ou utilisateurs. A proprement parler, il n'existe qu'une désignation générique, c'est celle de cabane ou, plus précisément, de *cabane de pierre(s) sèche(s)* ou *cabane en pierre(s) sèche(s)*, "*cabane*" indiquant le niveau socio-économique de la construction et "*de/en pierre(s) sèche(s)*" indiquant le matériau employé et mis en œuvre.

2 - Les appellations vernaculaires sont celles qui étaient employées par les bâtisseurs ou les utilisateurs des édifices et qui ont survécu au-delà de la fin de la durée de vie utile de ces derniers, ainsi *caselle, capitelle, cadole, bar(r)aque, cabote,* etc. Elles ont pour caractéristique de couvrir une aire plus ou moins vaste, limitée à une région ou transcendant les frontières régionales.

3 - Les appellations savantes sont le résultat de l'appropriation des édifices par certains érudits et leur transformation en objets archéologiques, détachés de leur cadre rural authentique et de leur contexte historique véritable, ce à des fins de valorisation et de promotion personnelles au plan local. L'exemple de choix est le duo *bori*

(masc.) / borie (fém.) "inventé" précisément pour remplacer, par une seule et unique appellation, aux connotations archaïsantes, la variété des termes existant en Provence (*"Il est permis de croire qu'un type de construction aussi exactement reproduit sur de si grandes étendues devait avoir, à l'origine, un même nom dans toute la Provence"*, affirmait un David Martin, soucieux de plier la réalité à ses fantasmes) (1).

4 - La catégorie des appellations fantaisistes rassemble des termes qui paraissent incongrus, appliqués aux cabanes de pierre sèche :
- les termes habituellement réservés à des bâtiments plus élevés dans la hiérarchie socio-économique (ainsi *grange, mas, maset*), voire à des structures encore moins élaborées que la cabane de pierre sèche comme l'abri sous roche *(cove, caravelle);*
- les termes familiers, affectueux, inventés par certains auteurs (ainsi *pastourette, capeline*) et sans réalité ethnologique véritable;
- les termes humoristiques (*chambrette, nichette*) ou ironiques *(mas, moutier*) donnés par des informateurs ruraux malicieux à des érudits ou ethnologues naïfs, prêts à gober tout ce qui sort de la bouche d'un paysan.

5 - Les appellations fonctionnelles sont celles qui décrivent la fonction des édifices (ainsi *agachon* pour affût, aiguier pour citerne, *galinière* pour poulailler, grangeon pour petite grange, etc.); il faut savoir cependant que ces désignations, loin d'être circonscrites aux seules bâtisses en pierre sèche, s'appliquent également à des bâtiments remplissant les mêmes fonctions mais construits plus solidement et durablement en maçonnerie liée.

L'appellation générique reconnue de tous est le terme cabane soit sous sa forme française, soit sous ses équivalents dans les langues régionales :

1.1. Les appellations génériques

Capitelle du plateau de l'Auverne, non loin de Lodève (Hérault)

Photo Pierre Valette

- **cabane** (f) : ce terme désignait la cabane de pierre sèche (à l'exception de la guérite) dans les causses quercinois au sud de la vallée du Lot; il se retrouve à plusieurs centaines de kilomètres de là, à Théizé-en-Beaujolais et au Mont d'Or lyonnais (Rhône), à Sommières, à Uzès et dans le massif des gorges du Gardon dans le Gard, à Gigean et sur le plateau de l'Auverne dans l'Hérault, à Cornillon-Confoux dans les Bouches-du-Rhône, à Gordes en Vaucluse (où il servait à qualifier les grandes nefs de pierre sèche du lieu);

- **chabane** (f) : francisation du terme *chabana* ou *chebana* en Dordogne; ou encore de t*sabana* dans la région de Clermont-Ferrand et dans celle de Riom;
- **tsabano** (f) : nom (graphie occitane tsabana) de la cabane en pierre sèche dans le causse corrézien;
- **tsabone** (f) : francisation du terme *tsabana* dans l'ancien vignoble du Puy-en-Velay en Haute-Loire.

1.2 Les appellations vernaculaires

sont celles qui sont ancrées dans un territoire plus ou moins étendu pouvant être une commune, un "pays", une région, voire une aire géographique encore plus vaste (mais non sans discontinuité spatiale dans ce cas) et qui étaient employées jusque vers le milieu du XXe siècle par les propriétaires des édifices :
- **acoigneau** (m) : autrement dit "petit coin", appellation parfois donnée au coupe-vent en pierre sèche dans la région de Bar-sur-Seine (Aube);
- **baraque** (avec un seul "r") (f) : francisation de l'occitan *barraca*, ce terme est employé pour désigner les cabanes en pierre sèche à Villeveyrac dans l'Hérault mais aussi dans le haut Vidourle (Gard);
- **baracou** (m) : francisation de l'occitan b*arracon*, ce diminutif de *barraca* (litt. "petite baraque") est appliqué aux cabanes en pierre sèche des causses de Blandas et de Campestre (Gard) et à celles de la commune de Saint-Félix-de-l'Héras dans le Larzac héraultais;
- **barracun** (m) : (pron. "barracon") appellation en bonifacien des cabanes cylindro-coniques de la région de Bonifacio (Corse du Sud);
- **barraque** (avec deux "r") (f) : francisation du catalan *barraca*,

ce terme est le vieux nom des *cabanes* d'estive aux XVIIe et XVIIIe siècles en Catalogne française (ou Pyrénées-Orientales); le terme catalan est pour sa part attesté dans les Aspres;

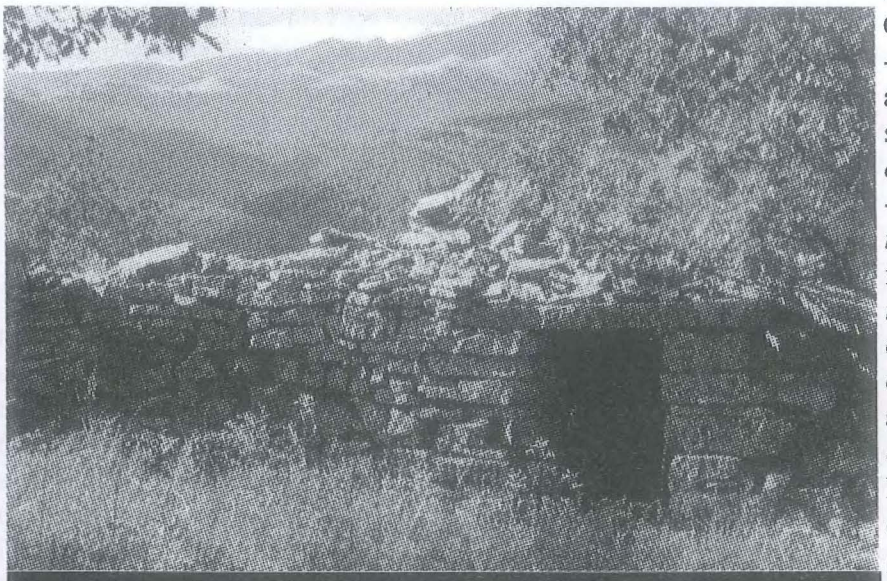

Cabane au dessus de la vallée de l'ARRE

Photo Stéphane Marquis

- **borniotte** (f) : cette dénomination est attestée dans le Morvan, aux confins de l'Auxois (Yonne);
- **cabanon** (m) : ce terme, francisation du provençal *cabanoun*, désignait une cabane en pierre sèche dans la région de Rognes dans les Bouches-du-Rhône;
- **cabanon pointu** (m) : ce vocable imagé, francisation du provençal *cabanoun* pountchou, désigne, aux environs de Forcalquier et de Mane dans les Alpes-de-Haute-Provence, une bâtisse en pierre sèche à la silhouette caractéristique : une base de plan circulaire, parfois carrée, sous une toiture cônique dont la rive en saillie court sur tout le pourtour de l'édifice; il semblerait que la faveur dont jouit cette expression, soit redevable à la parution, au début du XXe siècle, d'une carte postale représentant un ensemble de cinq cabanes juxtaposées au lieu dit La Ponchère à Forcalquier;
- **caborde** (f) : cette désignation est attestée dans le sud de l'Yonne, en Haute-Saône dans les clos de vigne de Champlitte et de Bucey-les-Gy, dans les anciennes collines vinifères de Besançon (Doubs) et dans certaines communes du Premier Plateau dans le Jura;
- **caborne ou caborgne** (f) : c'est un des noms de la cabane en pierre sèche dans le Mont d'Or lyonnais (Rhône) (à côté de *cabane*);
- **cabot ou chabot** (m) : *cabot* est le nom de la cabane de pierre sèche du paysan du Salonnais dans les Bouches-du-Rhône au XIXe siècle; *chabot* est le nom de l'abri sous roche fermé par un mur de pierre sèche où se réfugiait le berger dans les zones les plus hautes des Alpes-Maritimes au début du XXe siècle;
- **cabote/cabotte ou cabioute** (f) : cette dénomination est celle des anciennes cabanes de vigne dans les vignobles de Nolay et de Meursault en Côte-d'Or;
- **cadole ou cadeule** (f) : c'est le nom de la cabane en pierre sèche dans la Côte chalonnaise et la Côte mâconnaise (Saône-et-Loire) ainsi que, plus au nord, dans le Barséquanais (Aube);
- **caforne** (f) : cette francisation locale de l'occitan *caforna* (dans l'acception de *cahute* ou réduit) s'applique aux abris de restanques et aux cabanes sur la commune de Claviers dans le Var;
- **cajolle** (f) : ce terme serait une appellation de la cabane en pierre sèche dans le Périgord (en plus de *chabane* cité plus haut);
- **capitelle** (f) (l'orthographe *capitèle* est des plus rares) : cette forme francisée de l'occitan *capitèl* (masc.), employé en Ardèche, ou de *capitèla* (fém.), employé dans les garrigues du Gard, est attestée dès 1620 (sous la forme *cappitelle*) en français notarial à Nîmes, où il désigne une cabane de vigne; propagé par les érudits gardois et ardéchois du XXe siècle, "capitelle" a connu un franc succès et une grande diffusion, supplantant totalement ou partiellement les vocables vernaculaires dans d'autres régions (ainsi dans les Pyrénées-Orientales, dans l'Hérault et dans l'Aude) et même tendant à prendre le sens générique de "cabane de pierre sèche" dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon; le terme *capité*, employé dans la région du Monastier, en Haute-Loire, est une forme locale de *capitèl*;
- **casèle/caselle ou chasèle /chaselle** (f) :

casèle/caselle, forme francisée de l'occitan *casèla*, sert à désigner les cabanes en pierre sèche dans le Lot sur le causse quercynois (au nord de la rivière Lot), en Lozère sur le causse Méjean occidental, dans l'Aveyron sur le causse de Sauveterre, le causse Comtal et le causse Rouge, dans l'Hérault sur les communes du Cros et de Saint-Michel (sur la continuation du causse du Larzac) et sur la commune de Sigean; la forme palatalisée *chasèle/chaselle se* rencontre en Lozère sur le causse Méjean oriental;

- **casot** (m) : nom catalan des cabanes en pierres sèches (ou en pierres liées), non voûtées, coiffées d'un toit à une seule pente couvert de tuiles ou de tôle ondulée, que l'on rencontre dans les vignes du canton de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales);
- **casourne ou chasourne** (f) : ces formes francisées de l'occitan *casorna* et *chasorna* sont attestées dans le secteur d'Arlempdes dans le sud de la Haute-Loire;
- **cayon** (m) et **cayenne** (f) : ce masculin et ce féminin sont employés dans l'Auxois (Yonne) pour désigner la cabane en pierre sèche; *cayenne* est également attesté dans le nord de la Vienne;
- **cella** (f) : nom en bonifacien (litt. "cellule") donné aux guérites voûtées par encorbellement de la région de Bonifacio (Corse du Sud);
- **écoyeu** (m) : c'est le nom donné, dans les clos de vignes de Champlitte et de Bucey-les-Gy en Haute-Saône, aux abris rustiques inclus dans un amas d'épierrage et épousant la forme du corps;
- **gabinelle** (f) : francisation de l'occitan *gabinèla*, ce nom est donné aux cabanes de pierre sèche par un vigneron de Ruch, près de Lodève, dans l'Hérault;
- **gaboureau** (m) : nom donné, dans le département de la Vienne, aux cabanes à voûte en pierre sèche (puis aux grangettes couvertes de tuiles ou de paille de seigle sur chevrons édifiées dans les vignes);
- **loge** (f) : c'est le nom des anciennes cabanes de vigne du Barséquanais dans l'Aube (aussi appelées *cadoles*); sous la forme locale de *louèges*, c'est le nom de celles de l'Avalonnais et du Vézelien dans l'Yonne; c'est le nom des cabanes de vigne de Châteauneuf-sur-Cher et de Venesmes dans le Cher; c'est le nom de celles de la moitié nord de la Vienne (aussi appelées *cayennes*); la coexistence du terme avec d'autres noms vernaculaires montre qu'il possède une certaine valeur générique;
- **masicot** (m) : ce terme est attesté dans la commune de Soubès dans l'Hérault, concurremment avec *caselle;*
- **oustalet** (m) : forme francisée de l'occitan *ostalet*, diminutif de *ostal*, "maison", ce terme désigne la cabane en pierre sèche dans les Cévennes gardoises et dans l'Hérault à Saint-Jean-de-Buèges;
- **raparo ou raparro** (m) : ce terme roussillonnais a été appliqué par Anny de Pous (2) aux renfoncements, couverts ou non, ménagés dans l'épaisseur des murs en pierre sèche pour servir d'abri individuel contre le vent ou la pluie;
- **tonne** (f) : ce terme, répandu dans la région de Clermont-Ferrand, est la francisation de l'occitan *tona*, au sens premier "cuve", "tonne", et par métonymie "cabane de vigne"; au départ purement viticole, cette appellation avait acquis une valeur générique et en était venue à désigner indifféremment la cabane de pierre sèche ou la maisonnette des champs servant autrefois d'annexe à la ferme ou à la maison de ville.

1. 3 Les appellations savantes

Si les appellations vernaculaires sont celles des bâtisseurs et utilisateurs de cabanes en pierre sèche, en revanche les appellations savantes sont celles adoptées par les érudits locaux "inventeurs" (au sens de découvreurs) de ces constructions, perçues abusivement comme réalité archéologique, sans lien avec la culture locale contemporaine ou subactuelle.

- **borie** (f) : francisation du terme provençal *bóri*, employé au XIXe siècle uniquement dans le sens péjoratif de "masure", de "cahute" (comme l'indique Frederic Mistral dans son Tresor doû Felibrige) après avoir désigné une "ferme" aux XVIIe et XVIIIe siècles (ainsi que l'attestent la toponymie et les documents d'archives), le mot *borie*, pris dans l'acception nouvelle de "cabane en pierre sèche", a été popularisé par certains archéomanes provençaux de la 2e moitié du XIXe et du début du XXe, pour habiller archéologiquement un objet d'étude purement ethnologique et par trop contemporain; ce contresens, qui réserve aux vestiges de l'habitat rural saisonnier ou temporaire une appellation qui ne s'appliquait qu'à l'habitation permanente, a été repris par Pierre Desaulle dans les années 1960 avec son livre "Les bories de Vaucluse" (3), par Pierre Viala dans les années 1970 avec son musée de plein air "Le village des bories" (4) et enfin par le Parc du Luberon dans les années 1990 avec son livre touristique "Bories" (5); la vogue du terme a même gagné le Périgord dans les années 1970, non sans y entrer en conflit avec l'acception d' "exploitation rurale", de "ferme isolée" auquel ce mot était cantonné jusque là dans cette région;
- **chasalou** (m) : forme francisée de l'auvergnat *chasalon*, ce terme a été popularisé par les érudits de la fin du XIXe siècle et du début du XXe pour désigner les maisons ruinées des villages et hameaux médiévaux et post-médiévaux abandonnés en Auvergne; si les fonds de maisons dégagés par la fouille sont en pierre sèche, il n'y a pas lieu toutefois d'amalgamer ces vestiges d'habitations permanentes aux cabanes en pierre sèche, lesquelles sont vouées à un séjour temporaire ou momentané;
- **chibotte** (f) : cette forme franci-

sée de l'occitan *chibota* s'applique aujourd'hui aux cabanes en pierre sèche de l'ancien vignoble de Vals-près-le-Puy en Haute-Loire mais il semble bien que, la vogue en soit due aux écrits de l'érudit Albert Boudon-Lashermes (6) dans la première moitié du XXe siècle;

- **gariote** ou **gariotte** (f) : forme francisée de l'occitan *gariòta* désignant, dans le parler de Cahors (Lot), une guérite enclavée dans un mur ou un pierrier, cette appellation a été étendue par le Dr. Alfred Cayla (7) à toutes les cabanes en pierre sèche du haut Quercy vers 1950 ("*Los 'Parisiens' apelan las casèlas 'gariote', sai pas per que*", disait une personne du crû);

- **orri** (m) : l'acception de "cabane des hommes" donnée à ce terme (8) en Ariège est un contresens patent : dans le Val d'Ariège et le Haut-Vicdessos on entendait autrefois par *orri* le site d'habitation et d'exploitation pastorale dans les estives, c'est-à-dire une réalité spatiale et non pas architecturale; de même, l'acception de "bergerie d'altitude voûtée en pierre sèche" donnée par Anny de Pous (9) à ce vocable dans les Pyrénées-Orientales, est une entorse flagrante à la vérité : dans le Conflent ces bergeries d'altitude répondaient au nom de *cortal* alors que terme *orri* désignait au sens large un quartier de pâturage et au sens restreint un gîte non couvert pour les ovins incorporant la demeure du gardien ou *barraca*.

1. 4 Les appellations fantaisistes

Souvent citées sans grand discernement dans la littérature du domaine qui nous intéresse, ces diverses appellations méritent une mise au point.

- **boutigon** (m) : ce serait, aux dires d'Henri Broch (10), une appellation donnée aux cabanes dans les Alpes-Maritimes; ce même terme, sous la graphie *boutigoun*, devient synonyme de "cochonnier" (loge à cochons ?) dans le volume Provence du Corpus de l'architecture rurale française, et ce pour la vallée de la Bléone dans le Var oriental; il s'agit donc là d'une appellation purement fonctionnelle et qui n'est pas propre au type architectural;

- **capeline** (f) : c'est le nom donné à certaines cabanes du causse Comtal dans l'Aveyron (11) dont la forme extérieure, vue de côté, fait penser à la *capeline* de bure des anciens bergers caussenards; il n'y a pas lieu de pérenniser cette désignation analogique d'autant plus que les dizaines de tonnes de pierre nécessaires à l'édification de ces édifices n'ont certainement pas été extraites du sol par des bergers;

- **caravelle ou carabelle** (f) : cette désignation, rencontrée sur la commune de Faugères dans l'Hérault, est la forme francisée et féminisée du terme occitan masculin *caravèl* désignant un creux; ce n'est rien d'autre qu'une image;

- **chambrette** (f) : cette appellation, attestée dans les années 1970 autour du village de Nébian dans l'Hérault, est le diminutif de *chambre*, peut-être une allusion humoristique aux ébats amoureux qui pouvaient s'y dérouler autrefois;

- **cove** (f) : ce vocable serait attesté, aux dires d'Anny de Pous (12), dans la région des Gariotxes (au nord-ouest d'Olette) dans les Pyrénées-Orientales; il est la francisation du catalan *cova*, signifiant "creux", "grotte", "cave"; il s'agit d'une appellation soit imagée, soit fonctionnelle;

- **grange** (f) : ce vocable fonctionnel, francisation de l'occitan *granja* (désignant le lieu où sont serrés le blé en gerbes, le grain, le foin, les fruits, les outils), servait dans les années 1970 à qualifier les cabanes en pierre sèche à Roujan dans l'Hérault; son emploi est curieux dans la mesure où *grange* s'applique d'ordinaire à un édifice ayant une place plus élevée dans l'échelle socio-économique des bâtiments agricoles; on s'attendrait plutôt au diminutif *grangette;*

- **mas** (m) : ce terme habituellement réservé à l'habitation permanente, est signalé dans la région d'Octon dans l'Hérault dans les années 1970; il doit s'agir d'un emploi ironique; son pendant, à un niveau architectural plus élevé, serait la comparaison d'une maison à un château;

- **maset** (m) : diminutif de *mas*, ce terme, aujourd'hui figé dans le Languedoc dans l'acception de

Capitelle à proximité du village de Vezenobres, dans le Gard

Photo Pierre Valette

maisonnette champêtre à pièce unique en maçonnerie liée et à toiture de tuiles, est employé pour désigner la cabane de pierre sèche à La Vacquerie dans l'Hérault; c'est une façon de dire que la cabane est, tout comme le *maset*, une habitation temporaire ou saisonnière;

- **moutier** (m) : aux dires de Suzanne Jean (13), ce terme désigne une loge incorporée dans un mur d'enclos de vigne dans la moitié nord de la Vienne; comme *moutier* n'est rien d'autre qu'une version populaire de "monastère", il y a fort à parier qu'il ne s'agit que d'une appellation plaisante, la guérite étant vue comme un lieu où l'on fait retraite;

- **pastourette** (f) : appellation familière donnée aux petites guérites ayant servi naguère d'abris de berger dans les parcours de la garrigue de Nîmes (Gard) (14); il n'y a pas lieu de retenir cette invention de pure commodité, aussi peu enracinée dans le terroir que des moutons en carton-pâte;

- **portissoun** (m) : d'après Pierre George (15), ce terme qualifierait les abris de berger des plateaux de Vaucluse ou des environs de Forcalquier; c'est là une acception aberrante, qui ne se retrouve dans aucun dictionnaire : le dictionnaire occitan-français de Louis Alibert donne *portisson* (graphie occitane normalisée) comme signifiant "guichet" dans le Rouergue; le volume "Comté de Nice" du Corpus de l'architecture rurale française (16) donne la graphie *portissòu* (m) et les sens de "petite porte" et de "guichet";

- **nichette** (f) : cette appellation serait celle des cabanes en pierre sèche à Montbazin dans l'Hérault; s'il s'agit du diminutif du français *niche*, on s'attendrait plutôt à voir ce vocable appliqué aux niches ou aux renfoncements réservés dans la maçonnerie des murs d'enclos, mais s'il s'agit de la francisation de l'occitan *niset*, "petit nid", alors on a affaire à une appellation peut-être humoristique, à l'instar de *chambrette*.

Que fantaisie et humour aient pu présider au détournement de certains termes pour leur faire désigner les cabanes en pierre sèche, ne saurait surprendre l'ethnologue averti. Un exemple remarquable de ce phénomène nous est fourni par Miguel Garcia Lisón et Artur Zaragozà Catalán dans leur étude "L'architecture rurale en pierre sèche du pays valencien" (17) : à côté d'expressions soit génériques comme barraques de pedra en sec ("*baraques de pierre sèche*"), soit fonctionnelles comme *barraques de pastor* ("baraques de berger"), ces chercheurs ont relevé toute une litanie de qualificatifs familiers comme *casetes de formiguer* ("maisonnettes de fourmis"), *casetes de cucos* ("maisonnettes de coucous"), *casetes de catxerulos* ("maisonnettes de chats"), *casetes de mullós* ("maisonnettes de mulots"), ou encore imagées comme *cucurulls* ("cornets à glace"), voire impropres comme *chozos* ("chaumières") sans parler de diminutifs divers et variés.
Elles désignent en général des bâtisses très typées architecturalement et morphologiquement du fait même de la fonction qu'elles remplissent.

1. 5 Les appellations fonctionnelles

- **agachon** (m) : dans le Var, dans l'Hérault (sur le plateau de l'Auverne), affût de chasse à meurtrières de tir;

- **aiguier** (m) : terme français correspondant au provençal *aiguié* (*aguièr* en occitan normalisé) désignant une citerne creusée dans la roche et alimentée par un système de récupération des eaux de ruissellement; la plupart des *aiguiers* sont couverts d'une voûte de pierres sèches encorbelées;

- **apié** (m) : appellation provençale du rucher (en pierre sèche ou non) (*apièr* en occitan normalisé), succession d'alvéoles ou niches à ruche, réservées dans un mur;

- **assousta** ou **sousta** (f) : ces termes nissarts ou provençaux (issus du verbe *s'assousta*, se tenir sous) sont appliqués aux renfoncements, couverts ou non, réservés dans des murs en pierre sèche pour servir d'abri temporaire au travailleur des champs dans les Alpes-Maritimes et le Var;

- **cargadou** ou **descargadou** (m) : ces termes nissarts ou provençaux, traduisibles par "chargeoir" et "déchargeoir", qualifient de petites aires caladées de 3 m sur 2, entourées sur trois côtés par une murette en pierre sèche et ayant servi, dans les Alpes-Maritimes et le Var, à entreposer les olives, voire le raisin, en attente de leur transport au village;

- **galinière** (f) : francisation de l'occitan *galinièra*, cabane de plan circulaire et à toit conique de lauses, à usage de poulailler, se dressant dans les fermes ou en plein champ, dans le haut Quercy;

- **grangeon** (m) : francisation du provençal *granjon* désignant une grange en pierres sèches dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence;

- **jas** (m) : terme provençal (*jaç* en graphie occitane normalisée) employé pour désigner les grandes bergeries en pierre sèche (ou non) des Monts de Lure et d'Albion dans les Alpes-de-Haute-Provence;

- **pailler** (m) : francisation du corse pagliaddiu (pron. "*pailliadiou*") désignant les cabanes en pierre sèche à usage de grenier à paille dans le Nebbio et dans le canton des Tenda en Haute-Corse;

- **rond à garennes** (m) : à Aubigny-lès-Sombernon en Côte-d'Or, nom donné aux lapinières en pierre sèche;

- **tine** (f) : francisation de l'occitan *tina*, nom donné, dans la garrigue de Nîmes (Gard), au cuvier en maçonnerie couvert par une voûte auto-clavée et servant d'entrepôt provisoire de la vendange ou de la récolte à olives.

2. Les désignations des aménagements lithiques

L'expression "aménagements lithiques" recouvre les tas et murs d'épierrement, les murs de séparation de parcelles, les murs de soutènement de terrasses, les enclos et autres dispositifs en pierres sèches liés à l'exploitation des terroirs. Leurs désignatifs sont essentiellement morphologiques ou fonctionnels.

- **casal** (m) : dans la commune de Soubès dans l'Hérault (Lodévois), terme désignant un tas d'épierrement agricole;

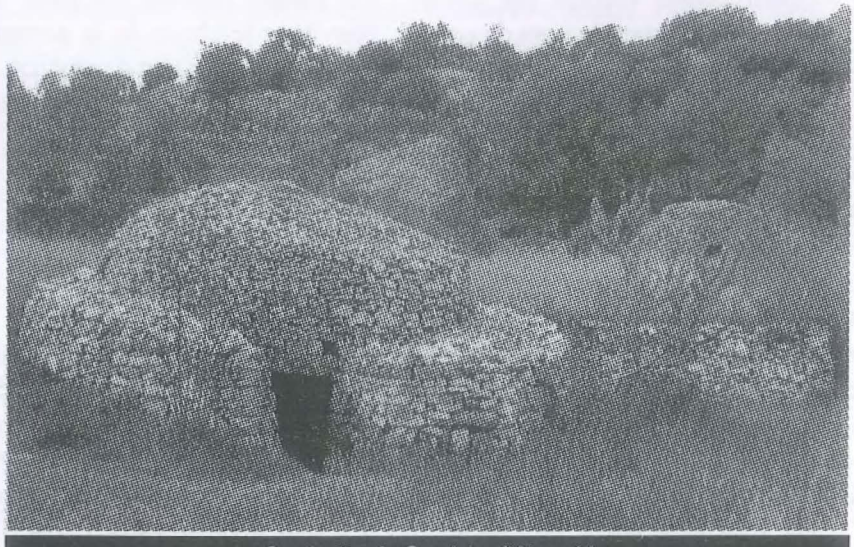

Capitelle de Soubès (Hérault)
Le terme GABINELLE est quelquefois employé dans ce secteur
Photo Maurice Massal

- **cassier** (m) : francisation du terme provençal *cassié* désignant un amas de pierre sèche parementé servant de repère en altitude ou de limite de pacage aux confins des Alpes-de-Haute-Provence, du Vaucluse et de la Drôme;

- **cayrou/caïrou/coïrou** (m) : terme quercynois (*cairon* en occitan normalisé) désignant dans le haut Quercy un tas de pierres parementé édifié lors de la construction d'un champ ou d'une vigne;

- **chirat** (m) : nom donné aux murailles et aux pierriers d'origine viticole dans le Mont d'Or lyonnais (Rhône), ainsi qu'aux tas de pierre sur les terrasses cultivées à Saint-Andéol-de-Fourchades (Ardèche);

- **clapas** (pl **clapassès**) (m) : tas d'épierrement parementé, ou pierrier, sur les causses de Blandas et de Campestre dans le Gard;

- **clapier** (m) : tas d'épierrement parementé, ou pierrier, en Provence (occitan normalisé *clapièr);*

- **cortal** (m) : dans le Conflent, petite région des Pyrénées-Orientales, ce terme désignait, au sens premier, l'enclos servant de refuge aux bêtes la nuit (tout comme les formes *courtal* en Ariège et *courtail* / *courtaou* dans les Hautes-Pyrénées), et, par métonymie, la bergerie de montagne (laquelle était dénommée *borde* en Ariège);

- **muraille** (f) : dans les actes notariés des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles en Languedoc-Roussillon et en Provence, ce terme français (généralement suivi de la mention *sèche* ou *à pierres sèches)* désigne indistinctement les murs de soutènement de terrasses, les murs de clôtures de parcelles, les murs d'épierrement; l'équivalent en occitan est *muralha* (f);

- **murée** (f) / **meurée** (f) / **meurriée** (f) / **meurrier** (m) : dans le Mâconnais, mur servant de clôture mais aussi d'épierrement, pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur;

- **murgé/murger** (m) : en Côte-d'Or, dans le Morvan (Nièvre), en Haute-Saône, amas de pierre parementé édifié autrefois par les vignerons;

- **paret** (f) : dans le haut Quercy et le Rouergue, terme occitan désignant un mur ou une muraille à pierres sèches; il a pour dérivé *paredal* (m), appliqué plus spécialement à un mur de soutènement de terrasse;

- **pedrager** (m) : dans les vignes du canton de Banyuls-sur-Mer (communes de Collioure, de Port-Vendres, de Banuyuls-sur-Mer et de Cerbère), terme catalan désignant un tas d'épierrement et

synonyme de *tarter*;
- **poitet** (m) : dans les Vosges méridionales, terme désignant les pierres levées en grès servant à délimiter les champs et jardins ainsi que certains chemins;
- **tarter** (m) : ce terme catalan a été employé par Anny de Pous (18) pour désigner les tas de pierres de plan rectangulaire, parementés sur leurs quatre faces et dotés d'une rampe ou d'escaliers d'accès, visibles sur la commune de La Tour-de-France dans les Pyrénées-Orientales; selon Pompeu Fabra (Diccionari de la llengua catalana, 14e édition, avril 1981), *tarter* désigne plus particulièrement un éboulis au flanc d'une montagne et plus généralement un empilement de pierres, de bois, de sacs, etc.
- **tournèlo** (f) : sur les causses de Blandas et de Campestre dans le Gard, le *tournèlo*, forme altérée de l'occitan *torrèla*, "tourelle", est un petit cylindre servant autrefois de point d'observation au berger;
- **vista** (f) : sur le plateau du Laoul, entre Bourg-Saint-Andéol et Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), terme occitan signifiant "point de vue", appliqué aux tours en pierre sèche servant naguère de postes d'observation soit à des chasseurs, soit à des bergers.

3. Des appellations à géométrie variable

L'étude de la terminologie vernaculaire des cabanes de pierre sèche montre qu'il n'existe pas de lien automatique ni systématique entre d'une part la désignation de la cabane et d'autre part le matériau et les procédés de construction de cette dernière.

3.1 Le gaboureau : un fourre-tout architectural

Un premier exemple venant à l'appui de cette réalité sémantique est le terme *gaboureau* employé dans la Vienne : dans le courant du XIXe siècle, ce terme désignait indistinctement plusieurs types architecturaux, à savoir la cabane à voûte de pierre sèche et la grangette à couverture de paille de seigle puis de tuiles sur chevrons (19).

3.2 Bastidon ou cabane ?

Un deuxième exemple nous est fourni par le vocable provençal francisé *bastidon* rencontré dans le cadastre napoléonien de Saint-Vallier-de-Thiey dans les Alpes-Maritimes (20) : dans la langue des scribes, il recouvre un édifice de maçonnerie sèche aussi bien à voûte d'encorbellement qu'à toit de tuiles sur chevrons. Pour compliquer les choses, ce même terme de *bastidon*, dans le cadastre de 1834 de la commune de Caussols dans le même département, est confiné aux seules constructions rectangulaires à toit de tuile, les constructions voûtées par encorbellement portant le nom de *cabane*.

3.3 Une cadole peut en cacher une autre

Dernier exemple et non des moindres, celui du terme *cadole* utilisé en Saône-et-Loire. Au XVIIIe siècle, il s'appliquait non seulement à la cabane en planches des bateaux servant au transport fluvial sur la Saône mais aussi, par métonymie, à ces embarcations elles-mêmes (!); mieux, le terme semble avoir désigné l'habitation sur perches des *cadoliers* des environs de Louhans dans la Bresse dans la 2e moitié du XVIIIe siècle (21).

C'est dire que les appellations vernaculaires ne sont pas figées, intangibles, mais lâches, évolutives, en d'autres termes qu'elles peuvent changer de contenu avec le temps.

Il saute aux yeux que les anciens n'ont jamais opéré de distinction terminologique à partir uniquement du matériau et de la technique de couvrement d'un abri temporaire. Par contre, il est indéniable que la place de l'édifice dans l'échelle socio-économique n'a jamais manqué de jouer un rôle dans le choix de la désignation retenue par nos devanciers.

Christian Lassure

NOTES

(1) David Martin, Les boris de Provence, dans *Annales de Provence*, 1912, pp. 45-50.
(2) Anny de Pous, L'architecture de pierre sèche dans les Pyrénées méditerranéennes, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n. s., No 3, année 1967, Paris, BN, 1968, pp. 21-115.
(3) Pierre Desaulle, *Les bories de Vaucluse, région de Bonnieux. La technique, les origines, les usages*, Paris, 1965, 271 p.
(4) Pierre Viala, *Le village des bories à Gordes dans le Vaucluse*, Ed. "le village des bories", Gordes, 1978, 16 p.
(5) Eric Fannière (coordinateur), *Bories*, coll. "Luberon images et signes", Parc naturel régional du Luberon et Edisud, 1994, 189 p.

(6) Albert Boudon-Lashermes, Le *Vieux Puy. Les origines de la cité d'Anis*, 1923, p. 90.
(7) Alfred Cayla, L'habitation rurale du Quercy et de ses alentours, dans *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et archéologiques du Lot*, t. 66, 1945 (1 seul fasc. pour l'année), pp. 93-123 (aussi édité en livre, Impr. Coueslant, Cahors, 1945, 32 p.).
(8) Jean Besset, *Orris d'Ariège. Itinéraires en pays d'Auzat et du Vicdessos en Couserans et haute Ariège*, Foix, 1995, 96 p.
(9) Anny de Pous, op. cit.
(10) Henri Broch, *La mystérieuse pyramide de Falicon*, coll. Les premiers matins du monde, Ed. France-Empire, Paris, 1976, en part. pp. 128-131.
(11) Bernard Monestier, *Constructions de pierres sèches*, No 3 (Les "cazelles" du Causse Comtal [Aveyron]), s. d. (1988), l'auteur, polycopié, 60 p.
(12) Anny de Pous, op. cit.
(13) Suzanne Jean, *Poitou, pays charentais*, coll. "L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes", Berger-Levrault, Paris, 1981, 300 p., en part. p. 47.
(14) Maurice Roustan, *Capitelles et pierres sèches de Nîmes et du Gard*, l'auteur, Nîmes, 1990, 104 p.
(15) Pierre George, *La région du Bas-Rhône, étude de géographie régionale*, Librairie J.-B. Baillière, Paris, 1935, en part. p. 581.
(16) Paul Raybaut, Michel Perréard, volume *Comté de Nice* du Corpus de l'architecture rurale française, Berger-Levrault, Paris, 1982, en part. glossaire pp. 118-121.
(17) Miguel Garcia Lisón et Artur Zaragozà Catalán, L'architecture rurale en pierre sèche du pays valencien, dans *L'architecture vernaculaire*, t. 15, 1991, pp. 5-24, en part. p. 11.
(18) Anny de Pous, Les ouvrages en pierre sèche de La Tour-de-France (Pyrénées- Orientales), dans *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 1, 1977, pp. 40-44, en part. p. 44.
(19) Cf. Gilbert Habrioux, Le gaboureau, dans *Revue de la Société d'études folkloriques du Centre-Ouest*, t. 20, 8e livraison, mars-avril 1988, pp. 524-527.
(20) Cf. Daniel Thiery, Pierre sèche et milieu rural dans les montagnes de l'arrière-pays de Grasse (Alpes-Maritimes), dans *L'art de la pierre sèche en Languedoc et en Provence : des bâtisseurs de l'âge d'or (XVIIIe-XIXe siècles) aux restaurateurs modernes, L'architecture vernaculaire*, t. XXIII, 1999, pp. 59-72.
(21) Michel Bouillot, *Les cadoles en Bourgogne du Sud*, coll. Au cœur de nos terroirs, Editions Foyers ruraux de Saône-et-Loire et Maisons paysannes de Bourgogne du Sud, 1999, 196 p., en part. les chapitres "Les cadoles hospitalières", "Le mot et la chose" et "Les cadoles de Saône".

BIBLIOGRAPHIE

Christian Lassure, L'œuvre d'Anny de Pous, dans *L'architecture rurale en pierre sèche*, supplément No 1, 1977, pp. 77-86.

Christian Lassure, Terminologie des constructions en pierre sèche du Lot, dans *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 1, 1977, pp. 36-3; idem (moins les notes), dans *Quercy-Recherche*, No 19, août-septembre 1977, pp. 22-25.

Christian Lassure, La terminologie provençale des édifices en pierre sèche : mythes savants et réalités populaires, dans *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, pp. 35-45.

Christian Lassure, *Baraques et cortals du Roussillon ou le mythe des "capitelles" et des "orris"*, Etudes et recherches d'architecture vernaculaire, No 11, 1991, 9 p.

Christian Lassure, Vocabulari occitan-francés de l'arquitectura de peira seca / Vocabulaire occitan-français de l'architecture de pierre sèche, dans *L'architecture vernaculaire*, t. 16, 1992, pp. 59-76.
Christian Lassure, Ciabots, pierriers et murs en pierre sèche des Alpes-Maritimes, dans *L'architecture vernaculaire*, t. 22, 1998, pp. 4-5.

Christian Lassure, Les cabanes en pierre sèche de l'ancien vignoble du Puy-en-Velay (Haute-Loire), dans "*Sur l'architecture de pierre sèche en France et en Europe / On Dry Stone Architecture in France and Europe*", extraits du site Internet du CERAV / Excerpts from CERAV's Internet Site, Paris, 2000. pp. 16-24.

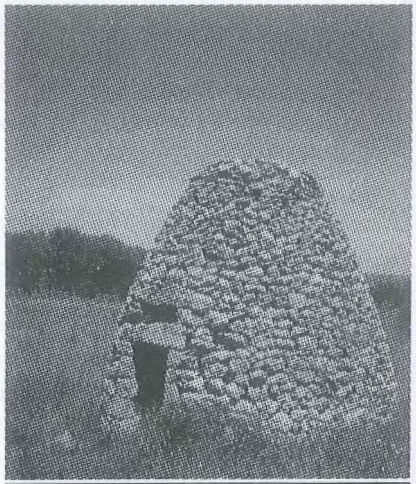

Capitelle de l'Uzège
photo Pierre Valette

Christian LASSURE, professeur agrégé d'Anglais au Lycée Jules Ferry de Versailles, est le président du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire (C.E.R.A.V.) Il est en train de préparer un ouvrage sur l'architecture de pierre sèche, qui paraîtra aux éditions Hazan, à la fin de l'année. C'est un grand spécialiste de cette architecture. Il est l'auteur de nombreux articles et publications et participe à de nombreux colloques tant en France qu'à l'étranger.

Autour du tricentenaire de la guerre des Camisards (1702 - 2002)

Premier essai de bilan

par Patrick Cabanel

Depuis un quart de siècle, le protestantisme français semble s'être spécialisé dans l'activité commémorative, après une période de relatif désintérêt pour son passé tragique, probablement liée au triomphe du barthisme et au choc culturel de mai 1968. Ce fut, en 1978, le bicentenaire de la libération des dernières prisonnières de la Tour de Constance ; en 1985, le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, marqué avec un particulier éclat, et un certain retentissement européen, du fait de l'histoire du Refuge huguenot. Ont suivi les bicentenaires de l'édit de tolérance, qui rendit, en 1787, un état civil aux protestants, puis de la Révolution française, occasion de rappeler que l'ancien pasteur du Désert, Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, fut le rédacteur du célèbre article 10 de la Déclaration des droits de l'homme, "Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses". Le quatrième centenaire de l'édit de Nantes, en 1998, a revêtu une importance et même une actualité nationales, en attendant le centenaire de la loi de Séparation des Églises et de l'État, en 2005. Si chacun de ces anniversaires intéressait la France aussi bien que la communauté protestante, il en va un peu différemment du tricentenaire de la guerre des camisards (1702-2002), dont l'impact est sans doute plus régional, même s'il trouve des échos internationaux. Ce tricentenaire a rencontré une très large audience dans les Cévennes, et il en ira probablement ainsi jusqu'en 2004 ou 2005, la guerre ayant connu ses derniers soubresauts en 1705. C'est de ces échos, du renouvellement des recherches, de l'actualité que. nos contemporains peuvent trouver dans cet ancien conflit régional, que les pages qui viennent se proposent de dire quelques mots, conclusions et bilan provisoires d'un moment commémoratif qui se construit autour de nous.

Aux trois Fayards (tres Faus) 300 ans aprés jour pour jour.

De gauche à droite :

Patrick Cabanel
Philippe Joutard
Henri Mouysset

Photo Pierre Valette

Questions nouvelles sur la guerre des camisards

Alors que la guerre des camisards pouvait passer pour bien connue, de nombreuses questions portant sur sa définition même ont été soulevées à l'occasion du tricentenaire. Jacquerie d'Ancien régime ? Soubresaut des guerres de religion dans le XVIIIe siècle ? Guerre sainte, dont les principaux chefs furent des prophètes ? Guerre civile entre protestants et catholiques ? Guérilla comparable à tant d'autres qui étaient à venir, à commencer par les chouanneries ? Il y a là un intéressant problème de modélisation et de définition. Il est vrai que nos contemporains, historiens ou citoyens, ont à leur disposition des modèles explicatifs ou des éléments de comparaison qui faisaient défaut une génération auparavant, à l'heure où seules les guérillas marxistes du tiers-monde pouvaient servir de référence. Deux exemples suffiront à préciser notre pensée. Les travaux de Denis Crouzet sur les guerres et les violences de religion (Les guerriers de Dieu) offrent une grille de lecture qu'il est tentant d'appliquer à l'épisode camisard ; d'un tout autre point de vue, l'essor de l'islamisme donne une actualité nouvelle et redoutable au concept de fanatisme, si souvent utilisé contre les camisards et leurs prophètes, et l'action depuis un quart de siècle des " fous d'Allah " détournerait sans doute d'intituler aujourd'hui Les fous de Dieu un roman sur les camisards, comme l'avait fait Jean- Pierre Chabrol en 1961(3)

Tentons d'aborder brièvement chacune des définitions qui ont pu être proposées ou discutées. La guerre des camisards, une

jacquerie de croquants, comme l'Ancien régime en a connu tant ? Le spécialiste de ces jacqueries, Jean Nicolas, n'a pas manqué de soulever la question dans un livre récent. Force lui est de répondre par la négative : les camisards n'ont aucune revendication économique, frumentaire, fiscale ou politique. Jugée "sans pareille" par les responsables et les témoins du temps, cette guerre civile garde aujourd'hui encore son caractère d'objet inclassable. L'économique ? La châtaigneraie

Plaque commémorative de la bataille du Devès de Martignargues

Photo Pierre Valette

cévenole, d'où sont issus les premiers camisards, fait figure de pays de cocagne aux yeux des immigrants venus chercher du travail depuis les terres froides des diocèses de Mende et Saint-Flour (Lozère et Cantal actuels). Le politique ? La fidélité des protestants à la monarchie a pu se vérifier au moment de la Fronde ; le surnom des Cévenols n'est-il pas, en occitan, " raiols ", que l'étymologie populaire traduit par " royaux ", partisans du roi contre les catholiques de la Ligue ? Il y a quelque chose de pitoyable, à distance, dans les efforts de certains conspirateurs, souvent soutenus par les puissances protestantes, pour doter la révolte d'objectifs fiscaux ou politiques et l'élargir aux catholiques. Le personnage le plus intéressant à cet égard est l'abbé rouergat Guiscard, marquis de la Bourlie, dont les plans ont été déjoués, involontairement, par l'expédition camisarde en Rouergue, à l'automne 1703 : emmenée par Catinat, la petite troupe s'en prend sans tarder aux églises qu'elle trouve sur son chemin, alors que Guiscard préparait une rébellion générale, interconfessionnelle. Aujourd'hui encore, il est fréquent d'entendre soutenir l'idée que les camisards étaient d'abord en lutte contre le pouvoir central, et qu'ils prennent place dans la galerie des rébellions du Midi tragique face au Nord ou à Paris. En 1907, au moment de la révolte des vignerons languedociens, n'a-t-on pas entendu leur chef, Marcellin Albert, se réclamer des camisards ! La vérité est que la guerre des camisards est radicalement religieuse, et n'est rien d'autre. Conspirateurs du XVIIIe siècle ou héritiers politiques du Y-Xe commettent un même contresens en oubliant ou en niant cette dimension. Il suffit de regarder de près les revendications de Jean Cavalier, puis de Roland, les deux principaux chefs camisards, lorsqu'ils négocient, l'un après l'autre, les conditions d'une cessation définitive des hostilités. Ils demandent la libération des prisonniers pour la foi, le retour des réfugiés (ou, à l'inverse, la liberté pour un certain nombre de protestants de sortir du royaume sans être inquiétés), et, point crucial, la liberté de culte, voire le rétablissement de l'édit de Nantes ou la reconstruction d'une poignée de temples qui serviraient de points de ralliement, comme ce fut le cas dans la principauté d'Orange avant l'intervention de Louis XIV. Que font Cavalier et ses hommes au moment où la paix semble à portée de main, en mai 1704 ? Réunis dans le temple de Vézénobres, préservé par exception, puis sur les " masures " (les ruines) de celui de Calvisson, dans la Vaunage[5], ils passent les jours et les nuits en prédications, prières, chant des psaumes, prophéties : c'est Pentecôte dans l'Israël français. Evêques et prêtres ont raison de s'émouvoir de ce " Réveil " religieux toléré par les autorités militaires et politiques. Il est la vérité de la révolte camisarde : cette inextinguible nostalgie de temples, de ministres, de livres, de chants, que ces soldats de vingt ans n'ont pourtant jamais connus, et qui sont l'objet de tous leurs rêves et de leur tenace fidélité. Nous sommes aux antipodes des jacqueries.

Cet irréfragable noyau religieux permet de distinguer la guerre des camisards des guérillas politiques, voire religieuses, du XXe siècle. Les techniques, certes, sont comparables ; mais non les objectifs. Une guérilla contemporaine vise à la conquête du pouvoir et à l'imposition de sa vérité à l'ensemble de la société : ainsi firent, entre autres, et dès qu'ils furent victorieux, Mao Ze Dong, Ho Chi Minh ou Fidel Castro. Jamais, évidemment, les camisards n'ont visé à imposer le protestantisme dans le royaume : il leur suffit de retrouver des temples. Qu'ils brûlent les églises ne s'inscrit nullement dans quelque programme, mais relève de l'exaspération iconoclaste nourrie par dix-sept années au cours desquelles les églises furent le lieu détesté de la défaite, du reniement et de la captivité religieuse. Au moment des négociations de paix, ils s'en tiennent à dire combien le clergé, par son choix de la contrainte et de la répression, est le premier responsable de l'échec de la révocation de l'édit de Nantes ; ils n'ont rien à lui retirer ou lui interdire. Par là, il semble légitime de les distinguer des chouans, quelque centrale qu'ait été la place de la religion et de la fidélité religieuse dans la révolte de la Vendée[6]. Il y a du politique dans l'affaire des chouans, mais non chez les camisards. Jurieu, le monarchomaque et " républicain " Jurieu, a bien été le maître à penser des protestants aux lendemains

immédiats de la Révocation: mais les camisards ne sont nullement "républicains", contrairement à l'accusation qui pèse sur la Réforme calviniste depuis le XVIe siècle. On peut estimer qu'ils annoncent la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme, mais eux-mêmes auraient été bien étonnés de se savoir une avant-garde politique ou philosophique. Comme bien des mouvements de l'époque médiévale ou moderne, ils cherchent à retrouver un état perdu, " l'âge d'or " de l'édit de Nantes. Ce sont leurs héritiers, un André Chamson notamment[7] qui verront en eux des " prophètes de la Révolution[8] ". Pour autant, le conflit n'est pas un ultime soubresaut des guerres de religion ou de celles de Rohan (les années 1620) : Rohan, Coligny, Henri de Navarre, avaient un projet politique. Ces princes menaient une guerre relativement " classique ", et la faiblesse de leurs moyens, indéniable, n'était pourtant en rien comparable à celle des camisards affrontés à la plus puissante armée du temps.

Objet inclassable, pour reprendre la conclusion quelque peu désabusée de Jean Nicolas ? Peut-être faut-il recourir à d'autres références pour comprendre l'incompréhensible : et à celle-là même dont les camisards étaient infatués, la Bible. Lorsque le capitaine Poul, célèbre pour ses victoires remportées sur les premiers camisards, est abattu d'une pierre lancée par un enfant à la fronde, la référence à David surgit tout naturellement sous la plume des chroniqueurs protestants. Court rapporte à plusieurs reprises que le premier geste de Cavalier, une fois victorieux, est de rendre grâce au Dieu des armées. Sans doute, au IIe siècle avant notre ère, la révolte des Maccabées contre Antiochus Epiphane, coupable aux yeux des juifs de leur imposer le culte de Zeus, constituait-elle l'épisode le plus parlant pour des familiers de la Bible qui pouvaient alors en trouver le récit à la fin des livres apocryphes, avant l'Évangile selon Matthieu. Philippe de Robert s'est demandé si l'on pouvait parler, de part et d'autre, de guerre sainte ? Voici sa conclusion : " Du côté religieux, le discours des évêques est plutôt celui de la répression de l'hérésie, qui avec les Cadets de la

Plaque du Pont d'Avesne marquant la rencontre entre le chef camisard Jean Cavalier et le Général De La Lande le 12 Mai 1704
Photo Pierre Valette

Croix peut prendre l'aspect d'une véritable croisade. Du côté camisard enfin, il s'agit d'une résistance légitime à la tyrannie, conduite et interprétée selon le modèle des guerres populaires d'autodéfense dont témoignent certains récits bibliques, et en ce sens seulement une "guerre sainte". En fait, plus que l'imprégnation biblique, compte le phénomène du prophétisme. Les camisards y voyaient le signe de la sollicitude de Dieu pour son " peuple ", les autorités catholiques préféraient recourir à la thèse de la maladie (les premiers prophètes furent examinés par les professeurs de médecine de l'université de Montpellier) et surtout de l' " école des prophètes " : le fanatisme aurait été mimé au cours de véritables stages itinérants de formation. Aujourd'hui encore, le prophétisme cévenol reste une énigme, sinon un scandale, même si la psychanalyse, d'une part, les Réveils et autres groupes charismatiques, de l'autre, nous ont rendu plus familiers le parler en langues ou le désordre des corps. Alors que pour beaucoup d'historiens il s'agit d'une sorte d'excroissance d'une révolte dont les origines et le déroulement peuvent par ailleurs s'expliquer de manière rationnelle, Daniel Vidal, qui a consacré deux livres importants au prophétisme[9], considère que la guerre des camisards est proprement inexplicable si l'on ne recourt pas à cette extraordinaire source d'énergie. L'historien ajoute que le prophétisme ne se situe pas à la marge, mais au centre de la crise du calvinisme français ouverte en 1685 : après la mort de l'Église survenue à la Révocation, il est la résurrection, brutale, impérieuse, faussement désordonnée, de la parole enfouie pendant dix-sept ans, des bouches bâillonnées, des corps entravés, des temples rasés. Après l'intermède des prédicants qui déjà avertissaient que les pierres crieraient le nom de Dieu, si les hommes se taisaient, la fuite des pasteurs au Refuge se paye, en quelque sorte, par le torrent prophétique de 1689 puis de 1701-1715. Les grands traumatismes religieux ont de ces secousses : on a pu avancer que le cycle exceptionnel des apparitions de la Vierge au XIXe siècle, particulièrement en France, est une réplique, au sens sismique autant que providentiel, à l'iconoclasme révolutionnaire qui avait conduit au bris ou à l'enfouissement des statues mariales. Se donnait à voir qui l'on avait cherché à faire disparaître ; et à entendre, en 1701 la Parole naguère condamnée au silence. S'il faut un élément pour distinguer la guerre des camisards de toute autre jacquerie ou guérilla, et tout simplement pour la définir, c'est bien le prophétisme.

Ce faisant, on est invité à la ranger plus formellement dans une catégorie spécifique aux protestantismes européen et américain : celle des Réveils (*awakening* ou *revival*, en anglais) qui n'ont cessé de les secouer depuis le XVIIe siècle. La crise de l'institution et de l'autorité

est plus tragique dans le cas français, et redoublée (mort du protestantisme et contrainte du catholicisme), mais elle semble bien comporter les ingrédients qui nourrissent les Réveils, déception devant la prédication existante, fuite de l'Église multitudiniste pour le groupe confessant des nouveaux élus, renaissance au Christ (les born again), crainte du péché et appel à la repentance ... Et cette histoire n'a pas de chaînon manquant : on sait, depuis les travaux de Hillel Schwartz et Jean-Paul Chabrol, combien les prophètes camisards réfugiés à Londres à la fin de la guerre ont donné naissance à un groupe sectaire nouveau, les *French prophets*, eux-mêmes, via la pulsion missionnaire typique des non-conformistes, se trouvant probablement à l'origine du groupe américain des shakers, les trembleurs(10). *Shakers* ou *quakers* : le langage du corps n'est pas l'apanage, au sein du protestantisme, des prophètes cévenols. À bien y réfléchir, si le prophétisme et la guerre des camisards restent une énigme, c'est que les historiens, même protestants, continuent à les observer à travers les catégories dominantes d'une culture française, qu'elle soit catholique ou laïque. Une culture protestante britannique ou américaine les " reconnaîtrait " beaucoup plus vite pour un épisode de Réveil. Sans doute aussi le rapprochement des Camisards et des Covenanters écossais, de Jurieu et de Cromwell, serait-il fécond. A-t-il été vraiment tenté, au-delà du geste commémoratif, déjà, par lequel Stevenson est venu traverser les Cévennes, en 1878, pour y retrouver en partie ses souvenirs d'une enfance bercée par la légende des Covenanters(11).

Un dernier point d'interprétation reste à aborder: le problème de la guerre civile. Les responsables de l'exposition préparée par les Archives départementales de la Lozère et l'Écomusée du Mont-Lozère, en juillet 2002, ont tranché en choisissant pour titre "Guerre civile en Cévennes. Tricentenaire de la Guerre des camisards, 1702-2002 ". Mais pour les historiens il s'agit d'une véritable erreur historique. Peut-être, peut-on parler de guerre civile pour les guerres de religion, mais non pour cette révolte contre les appareils répressifs de l'État et de l'Église catholique. Lorsque les résistants des années 1940 se dressent contre le régime de Vichy, y compris contre ses miliciens, leur combat ne ressortit pas aux catégories de la guerre civile. Il est vrai que le rôle des populations civiles catholiques, spectateurs, victimes mais aussi acteurs armés du conflit des camisards, fait l'objet d'une importante réévaluation depuis quelques années, au risque, peut-être, de les placer indûment au centre des choses ; possible illusion d'optique des historiens, qui prêtent trop à des individus ou des groupes après que leurs prédécesseurs leur ont trop peu accordé. Chrystel Bernat a choisi de travailler systématiquement sur divers groupes de catholiques entrés en guerre contre les camisards ou les populations civiles protestantes, et que les historiens avaient eu tendance à confondre dans un même ensemble assez vague, et sans leur prêter assez d'attention. Avec les Florentins, les Cadets de la Croix, les Camisards blancs, on a bien une situation de guerre civile : des catholiques scandalisés par l'impuissance des autorités à les protéger se constituent en groupes d'autodéfense et rendent coup pour coup soit aux camisards, soit aux protestants censés les soutenir, avant de passer à la razzia et au banditisme pur et simple. Dans un premier temps, et en dépit de la dénégation au moins implicite de leur action, les autorités se réjouissent de ces renforts inattendus, et protègent, utilisent, voire encadrent et payent ces " milices " ; dans un second temps, la situation leur échappe et elles sont contraintes de mettre de l'ordre parmi ces supplétifs spontanés, allant jusqu'à recourir à la force, tandis que la bourgeoisie protestante urbaine et rurale, la première visée, dénonce leurs exactions avec d'autant plus de chance d'être entendue qu'elle n'a jamais soutenu les camisards. Plusieurs éléments viennent cependant remettre en question cette interprétation par la guerre civile. L'intervention des groupes catholiques est tardive, après plus d'un an d'un conflit qui a déjà donné toute sa mesure sur d'autres bases. Elle reste une forme d'épiphénomène : les leaders de ces groupes ne sont nullement invités à la table des négociations, et la cessation de leurs activités ne peut être

Le Pont de Montvert où débuta la révolte des camisards- Photo Pierre Valette

qu'une condition préalable à un vrai règlement du conflit. La zone géographique de leur implantation et de leur activité est surtout significative : elle se situe à l'exacte frontière religieuse entre protestantisme des Cévennes et de la Gardonnenque, à l'ouest, et catholicisme rhodanien et ardéchois, à l'est[12]. Sur cette ligne on peut parler de guerre civile entre des communautés limitrophes que tout rapproche, sauf la religion. Encore existe-t-il des frontières plus étanches, et partant plus paisibles : dans la Lozère actuelle, le sud protestant et le nord catholique, séparés par les vallées du Tam et du Tamon, se sont beaucoup plus ignorés que combattus, en dépit d'initiatives qui auraient pu se révéler incendiaires[13]. Ailleurs, l'importance du peuplement protestant est telle que l'affrontement se réduit évidemment au face à face entre camisards et troupes royales : ainsi de ces quelque quarante paroisses des hautes Cévennes qui sont victimes d'un brûlement intégral à l'automne 1703. Le sort des noyaux catholiques isolés dans ce bloc cévenol est encore insuffisamment connu : il semble qu'ils aient partagé plus qu'on ne pourrait le croire le destin du groupe protestant majoritaire. Pierre Rolland a consacré une étude instructive aux "porteurs de valises" des années 1702-1705, ces catholiques, souvent immigrés des hautes terres, passés purement et simplement à la révolte, et englobés dans la même répression par les autorités. Il est clair, pour le moins, qu'on ne saurait parler de guerre civile, dans les limites qui viennent d'être évoquées, que sur la frontière orientale du groupe protestant méridional.

De la Révocation (1683-1715) à nos jours : réflexions sur la violence.

Le monde actuel, au moins en Occident, est sensible à l'extrême à la violence que la religion peut déchaîner. On l'a dit plus haut, le "fanatisme" est tragiquement redevenu d'actualité. Divers pasteurs de l'Eglise réformée de France n'ont pas hésité à dénoncer, à l'occasion du tricentenaire, le recours à la violence par les camisards, "ncêtres " dérangeants[14]. Il est vrai que la guerre a vu se déchaîner, dans les deux camps, une violence qui renvoie à ce que Denis Crouzet a longuement décrit : tuer ne suffit pas, il faut encore humilier, démembrer, punir le corps de l'autre. On signale, quoique rarissimes, des émasculations ainsi que des meurtres de femmes enceintes ou de fœtus, parfois victorieusement exhibés. Deux chroniqueurs catholiques des débuts de la guerre, les abbés Mingaud et Rescossier, présents dans la Vallée Française, décrivent avec une précision presque insoutenable les outrages subis par les victimes des camisards. Antoine Court peut trop aisément leur répliquer en puisant dans l'arsenal des massacres commis par les troupes royales ou les milices catholiques. À lire l'évêque de Nîmes, Esprit Fléchier, le corps des prêtres abattus par les camisards aurait été martyrisé dans ce qu'il possède de sacerdotal : " et pour comble d'impiété, écorchant ces têtes vénérables qui portaient la couronne du royal sacerdoce ; coupant ces doigts consacrés par les onctions et par l'attouchement des saints mystères, et déchirant ces lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache, pour avoir le plaisir de les dégrader inhumainement et de leur ôter avec la vie tout ce qui pouvait avoir servi à exercer les fonctions de leur prêtrise[15] ". Un des meurtriers de l'abbé du Chaila, Jean Rampon, explique même l'acharnement de ses compagnons sur le corps de l'abbé (cinquante-deux blessures ont été relevées sur le cadavre), par le "renom de magicien" qu'avait le prêtre, " ce qui ne le mit pas à couvert [de la mort][16]". Cette violence-là, largement rituelle et sacrale, a resurgi sous la Révolution, avec les massacres de Septembre dans les prisons de Paris. Puis la France s'en est purgée, comme Alain Corbin l'a montré dans le "village des cannibales" à propos d'un fait divers atroce survenu en Limousin en 1870, sur fond de panique anti-nobiliaire et anti-allemande. Le retentissement que connut cet événement atteste qu'il faisait scandale, alors que la sensibilité de générations antérieures l'eût plus facilement accepté. Sachons donc ne pas prêter trop de modernité aux camisards : même lorsqu'ils se battent pour la liberté de conscience, ils n'ont pas oublié les vieux gestes de l'iconoclasme calviniste, et pour certains d'entre eux au moins, l'usage d'une, violence soit sacrale (si Fléchier dit vrai, ce qui n'est pas prouvé), soit plus ou moins quotidienne (dans les rixes, la cas-

La cure de l'Abbé Du Chaila à Pont de Montvert - Photo Pierre Valette

tration ou l'abattage des animaux, la familiarité avec la mort dans l'ancienne société rurale).

A la vérité, c'est une autre violence qui nous intéresse, parce que contrairement à la précédente, elle est moderne, furieusement moderne : elle sonne comme l'annonce du malheur que l'humanité a connu au XXe siècle. En un mot : il se serait joué quelque chose, de 1683 à 1705, qui nous renverrait aux tragédies contemporaines, le totalitarisme ou le génocide. Anachronisme ? Confusion ou contamination idéologique ? Deux références bibliographiques pourront éclairer notre propos, dans un premier temps. La première, la plus récente, est celle d'un livre qui fit beaucoup de bruit, à la veille du bicentenaire de la Révolution française: dans *Le génocide franco-français : histoire de la Vendée- Vengée*[18], une thèse publiée sous le patronage de Pierre Chaunu[19], Reynald Secher s'en prenait de front à la légende dorée de la Révolution et la décrivait, dans la répression féroce qu'elle ordonna en Vendée, en 1793-1794, face aux paysans catholiques et monarchistes, comme " le premier génocide idéologique "[20]. Le parti pris idéologique était patent, et reposait en partie sur un faux sens : lorsque les hommes de la Terreur parlaient de " race " et d'éradication de la " race vendéenne ", ils ne pouvaient, et pour cause, l'entendre à la manière proprement raciale ou eugéniste des futurs disciples d'un Gobineau ou d'un Darwin. L'essentiel n'en était pas moins fait : Secher et ses préfaciers, les professeurs à la Sorbonne Jean Meyer et Pierre Chaunu, établissaient que la Révolution charriait aussi une forme de ce mal radical que d'autres utopies, séculières ou sacrales, stalinisme ou nazisme, allaient développer dans les années 1930 ? Mais à ce jeu-là, est-on certain que la Terreur fut vraiment le début de toutes choes. La politique antiprotestante de Louis XIV n'avait-elle rien à nous apprendre de ce point de vue ? C'est ici que nous retrouvons une référence plus ancienne, dont un Secher, ou surtout un François Furet, qui fut l'historien critique à la fois de la Révolution et du stalinisme, étaient en fait les héritiers: ce sont les travaux d'Edgar Quinet sur la Révolution[21]. Quinet, homme de gauche, opposant irréductible au Second Empire, n'en a pas moins développé une radicale critique "antitotalitaire" de la Révolution, de son excès et de son échec (étroitement liés à ses yeux). Or, qu'il s'agisse de *Le Christianisme et la Révolution française (l 845)* puis de *La Révolution (1865)*, il renvoie la Terreur à ce dont elle n'est, selon lui, que la copie inversée: l'intolérance catholique dans le passé de la France ; 1793 ne serait que le produit de 1685, de ce rêve mortel qu'aurait conçu Louis XIV, avant Robespierre, de faire l'unité morale du pays par le recours à la violence.

Nous ne sommes donc pas les premiers à discerner quelque chose de redoutablement exceptionnel dans la France de la *Révocation*, si l'on accepte d'étendre l'expression à cette " guerre de trente ans " intérieure qui dure, pour le moins, de 1683 à 1715. Ajoutons qu'un contemporain de Quinet, l'historien romantique des camisards, Napoléon Peyrat, l'a définie dès 1842 comme un " crime de lèse-humanité ". L'expression revêt évidemment une autre tonalité depuis que s'est imposée dans le droit international la notion de " crime contre l'humanité ". Quant aux protestants emprisonnés pour n'avoir pas abjuré, les voici, sous cette plume de 1842, étrangement proches des prisonniers des camps de concentration, un siècle plus tard :

" À Valence, on jetait dans ces puits des charognes, des entrailles de brebis. Ces malheureux gisaient dans la pourriture de ces cloaques, le corps enflé, la peau se déchirant comme du papier humide, vrais cadavres vivants [22] ".

Quel est exactement le contenu du dossier qui peut être instruit contre les auteurs de la Révocation ? Citons pêle-mêle la répression dans le sang de la manifestation non violente que Claude Brousson a tenté d'organiser sur les ruines des premiers temples abattus, en 1683.

Mais aussi, précisément le rasement systématique des temples, dès avant 1685 : lorsque les Serbes ont fait sauter les mosquées de la communauté musulmane de Bosnie, dans les années 1990, la communauté internationale a parlé de mémoricide. Qu'eût-elle pensé de la grande vague de " vandalisme " catholico-monarchiste, que les historiens oublient trop souvent de confronter à l'iconoclasme calviniste du XVIe siècle ou au " vandalisme " révolutionnaire ?

La Révocation, bien sûr, est au cœur du débat, avec l'envoi des troupes pour gagner les consciences, l'empressement panique des protestants à renoncer d'un coup à ce qui faisait leur identité, la négation de leur nom (les voici des " nouveaux convertis ", après avoir été, " religionnaires ", les adeptes de la Religion *prétendue réformée*), la pieuse bénédiction de Bossuet glosant sur le " Contrains-les d'entrer ". Le refus de leur accorder le droit à l'exil, à l'exception des pasteurs, tranchait à l'époque sur le *jus emigrandi* reconnu par les souverains protestants ou catholiques d'Europe à ceux de leurs sujets qui ne voulaient pas vivre sous leur foi, selon le principe *cujus regio, ejus religio* ; il évoque aujourd'hui ces régimes totalitaires qui se refermèrent comme des nasses sur leurs ennemis de l'intérieur. Avec les galériens pour la foi - leur mortalité anormalement élevée - et les prisonnières de la Tour de onstance, la monarchie française peut se targuer d'avoir compté quelques-uns des plus anciens prisonniers d'opinion au

monde: près de quarante ans pour une poignée de femmes accusées d'avoir assisté à une assemblée au Désert, et ce au coeur de la période des Lumières et dans tout l'éclat du génie français. Avec la guerre des camisards, un degré a auparavant été franchi déportations de populations entières, à plusieurs reprises ; concentration, sous peine de mort, d'autres populations dans des bourgs marqués, et brûlement de quarante paroisses; application de ce que nous appellerions une loi des suspects et une loi des otages ; projets de séparation des parents et des enfants, voire d'extermination de la population; punition par le feu de protestants rassemblés dans un moulin près de Nîmes, pour un culte clandestin comme un Oradour-sur-Glane avant l'heure. Curieusement, aucun bilan démographique n'a jamais été tenté : la mesure des pertes liées à la guerre des camisards, en chiffres absolus et relatifs, serait pourtant un bon étalon de la charge meurtrière portée par la politique de Révocation Il ne s'agissait pourtant pas d'une guerre à outrance contre quelque ennemi " héréditaire ", mais du mal fait par un État à une partie de sa propre chair[23] : des hommes longtemps désarmés, puis armés de faux, de bâtons et de pierres, avant de prendre les fusils sur les cadavres des soldats abattus ; des femmes, des enfants, des vieillards, des morts mêmes (ces morts privés de cimetière, voire traînés dans les rues et jetés aux immondices, pour n'avoir pas expiré catholiques : " On plaça, près des voiries, des gardes qui repoussaient les parents et les amis des morts, et laissaient approcher les chiens et les vautours ", Napoléon Peyrat). Quel crime autant de malheurs, autant d'inventivité dans la violence à grande échelle venaient-ils châtier ? La différence, en un mot, et l'irrémissible blessure qu'elle inflige aux rêves d'unité et à leurs impérieux ordonnateurs. Différence religieuse avant-hier, ethnique ou idéologique hier: protestants de Louis XIV, juifs de Hitler ou de Pétain, révisionnistes ou trotskistes de Staline. Le parallèle peut surprendre, ou scandaliser. Nous croyons qu'il n'est pas sans quelque pertinence, et qu'il peut donner à penser. Y compris, avec Quinet, sur la trace qu'un événement comme la Révocation a pu laisser sur l'éducation et l'esprit de la France, le pays aux deux "affaires" (Calas/ Dreyfus) et aux deux " révocations " (1685 pour les huguenots, 1940-1941 pour les juifs) - pour ne pas revenir sur la Terreur et la guerre de Vendée, dont le vrai point commun avec celle des Cévennes se trouverait non chez les rebelles, mais dans le rêve armé d'unité morale nourri par l'État. On peut chercher les racines de l'antisémitisme du régime de Vichy dans l'affaire Dreyfus, dans les œuvres d'un Gobineau, d'un Drumont, d'un Maurras et de quelques autres, ou, plus en arrière, dans l'antique haine chrétienne des juifs et " l'enseignement du mépris "[24] : pourquoi ne pas faire le détour par la Révocation et le malheur protestant dans la France d'Ancien Régime, de pogrom (la Saint-Barthélemy) en *diaspora*, de chute des temples en marranisme séculaire ? Diverses choses s'éclaireraient sans doute, du côté de l'État " catholique " comme des deux minorités non catholiques.

Ces quelques réflexions, suscitées le plus souvent par les remarques et les questions entendues au moment du colloque et des conférences du tricentenaire, devraient suffire à légitimer la commémoration de la guerre des camisards. Qu'elle constitue un élément fondateur et structurant de l'identité cévenole, et plus largement du protestantisme méridional, sinon français, est une évidence sur laquelle il n'est pas utile de s'appesantir. Qu'elle ait été, comme point d'orgue tragique de la Révocation, un des moments importants du " siècle " de Louis XIV, l'affirmation surprendra peut-être. Mais un siècle ne peut se réduire à Versailles et Racine: il y a aussi la Tour de Constance, les Cévennes, et un Pierre Bayle en exil. Tout comme d'autres " siècles " comptent un Heidegger mais aussi un Brecht, un Eisenstein mais aussi un Soljenitsyne ; et des " tours de Constance " dont les noms sont dans toutes les mémoires. N'abusons pas du risque de l'anachronisme, sinon pour souligner l'actualité éthique et heuristique de la guerre des camisards : elle continue de nous donner à penser, sur la place du religieux dans l'histoire, sur les formes de la violence, sur son éventuelle légitimité dès lors que son objectif est la liberté des hommes, en 1702 comme en 1942. C'est somme toute un beau programme.

Il nous plait, à ce propos, de citer à nouveau[25] un texte d'Henri Manen (1900-1975), ce pasteur d'origine cévenole qui sut à la fois méditer le legs des camisards ses ancêtres, et s'engager dans les tâches les plus urgentes des années 1940. " Lorsque l'on descend des Cévennes, écrit-il dans un sermon de 1941, une fierté reconnaissante et contraignante habite en vous, c'est d'être les fils de ceux qui, là-haut, sur les montagnes, en face des idolâtries et des tyrannies, n'ont voulu se courber que sous le glaive de Jésus-Christ ". S'il est un bon usage de la commémoration, Henri Manen en a sans doute trouvé la formule, cette " fierté reconnaissante et contraignante " dans laquelle ce sont les épithètes, et surtout la seconde, qui comptent vraiment.

Patrick Cabanel

REFERENCES :

1 Bien des analyses auxquelles il sera fait allusion ont été présentées à l'occasion du colloque historique international du Pont-de-Montvert (25 et 26 juillet 2002), dont les actes ont été édités par Patrick Cabanel et Philippe Joutard, *Les Camisards et leur mémoire*, 1702-2002, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002.

2 D.Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion vers 1525-vers 1610,* 2 vol., Champ Vallon, 1990.

3 Rééd. " Folio ", Gallimard, 1999.

4 j. Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires etconscience sociale* 1661-1789, Seuil, 2002, p. 517.

5 Ces deux bourgs sont proches l'un et l'autre de la ville de Nîmes.

6 Il existe en revanche une révolte paysanne catholique à laquelle les Camisards pourraient être plus utilement comparés, c'est celle des *Cristeros* dans le Mexique anticlérical de la fin des années 1920, étudiés par Jean A. Meyer, *Apocalypse et révolution au Mexique : la guerre des Cristeros,* 1926-1929, Gallimard, Julliard, coll. " Archives ", 1974, et *La Christiade. L'Église, l'État et le peuple dans la révolution mexicaine,* Payot, 1975.

7 J'ai trouvé dans les chroniques du peuple qui est le mien, dans l'aventure de cette nation sans frontière qui occupe les montagnes des Cévennes, l'annonce de la Révolution française et son triomphe dans les esprits avant même qu'il ait pu s'inscrire dans les lois et dans les habitudes de vie ", Avant-propos à *Les Taillons ou la terreur blanche,* rééd. *Suite camisarde,* op. cit., p. 968.

8 Cf. l'article de Ph. Joutard, " Les Camisards, prophètes de la Grande Révolution ou derniers combattants des guerres de religion ? ", *L'esprit républicain,* Paris, Klincksieck, 1970, pp. 113-123.

9 D.Vidal, *L'AblatifAbsolu, Théorie du prophétisme -le discours camisard en Europe,* 1706-1713, Paris, Anthropos, 1977 ; *Le malheur et son prophète. Inspirés et sectaires en Languedoc calviniste* (1685-1725), Paris, Payot, 1983.

10 H. Schwartz, *The French Prophets in England: a Social History of Millenarian Group in the Early Eigtheenth Century,* Yale University, 1976; Id., Knaves, *Fools and Madmen and the Subtile Effluvium, a Study of the Opposition to the French Prophets in England,* 1716-1710, University of Florida, 1978. J.-P. Chabrol, *Elie Marion, le vagabond de Dieu,* 1678-1713. *Prophétisme et millénarisme protestants en Europe à l'aube des Lumières,* Aix-en-Provence, Edisud, 1999 ; Id., " L'origine carnisarde et cévenole des Shakers: une légende ? ", P. Cabanel et A.-M. Granet-Abisset, éd., *Montagnes, Méditerranée, mémoire. Mélanges offerts à Philippe Joutard, Grenoble,* Aix-en-Provence, Musée Dauphinois, Presses de l'université de Provence, 2002.

11 R.-L. Stevenson, *Journal de route en Cévennes,* op

12 Une autre frontière existe à l'ouest des Cévennes, autour de l'îlot catholique de la région de Sumène (Gard), étudié par Robert Sauzet, Les *Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité,* Perrin, 2002.

13 Dès le lendemain de l'assassinat de l'abbé du Chaila, le comte de Broglie, chef des milices du Gévaudan, avait mené quelques centaines d'hommes au Pont-de-Montvert, pour une expédition punitive qui tourna court, la communauté ayant alors été reconnue pour innocente des faits survenus dans le bourg.

14 Françoise Cassou, responsable pour le Languedoc-Roussillon de l'Église réformée de France, déclare : " La guerre [des camisards] n'est qu'un épisode regrettable du combat pour la liberté religieuse. C'est un épisode que je ne retiens pas, car ce n'est pas quelque chose de très important dans tout le cheminement ", *La semaine de Nîmes,* 18 juillet 2002, p. 8.

15 Lettre de septembre 1703 aux ecclésiastiques de son diocèse, publiée par Antoine Court en ouverture au second volume de son *Histoire des troubles des Cévennes* (rééd. 2002, op. cit., p. 264)

16 Papiers Antoine Court, Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, copie à Paris, Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, Manuscrit 617 K.

17 Aubier, 1990, rééd. " Champs-Flammarion ", 2000.

18 PUF, 1986, rééd. 1992.

19 Lequel, dans son avant-propos, fait allusion à trois reprises à la Révocation et à la guerre des Camisards (" La Vendée catholique s'est trouvée dès 1792 pratiquement traitée comme la Cévenne protestante en 1685 ", *Le génocide franco- français* .... op. cit., p. 23).

20 Et " la plus atroce des guerres de religion ", pour reprendre les expressions par lesquelles P. Chaunu conclut son avant- propos, *ibid.,* p. 24.

21 Cf François Furet, *La gauche et la Révolution française au XIXe siècle:* Edgar Quinet *et la question du jacobinisme* (1865-1870), Hachette, 1986, rééd. " Livre de Poche/Biblio ", 2001

22 N. Peyrat, *Histoire des pasteurs du Désert,* rééd. par P. Cabanel, Montpellier, Les Presses du Languedoc; 2002, p. 77.

23 Ce qui peut distinguer le drame des Cévennes de celui qu'avait vécu le Palatinat en 1675 et 1689. Sur la répression imposée à divers rebelles par la monarchie française au XVIIe siècle, cf. Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle, Petite Bibliothèque* Payot, 2000 [1993].

24 Pour reprendre la formule de l'historien Jules Isaac.

25 Après l'avoir fait dans P. Cabanel, dir., *Dire les Cévennes, mille ans de témoignages,* Montpellier, Les Presses du Lan- guedoc, 1994, p. 229, et dans l'introduction à P. Cabanel et Ph. Joutard, éd., *Les Camisards et leur mémoire,* op. cit., p. 10.

Patrick CABANEL est docteur - ès-Lettres et maître de conférences à l'Université de Toulouse le Mirail. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les Protestants ou l'Histoire des Cévennes. Il dirigea la rédaction de l'ouvrage "Dire les Cévennes" et du compte-rendu du colloque des "Camisards et leur Mémoire", colloque qu'il organisa et dirigea pendant 2 jours (Voir "Quoi de neuf?" n°10).Il fut co-auteur de "Cévennes Terre de Refuge".

QUOI DE NEUF DANS LE GARD?

PETIT GUIDE DE LA PREHISTOIRE

Nous signalons à nos fidèles lecteurs le "Petit guide de la Préhistoire" paru en 1997 aux Editions du Seuil, écrit par Jacques Pernaud-Orliac, docteur en préhistoire et conservateur du musée de Tautavel. Clair et bien illustré, ce petit ouvrage a le mérite d'être accessible à tous les lecteurs, néophytes ou non. Il nous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les origines et l'évolution de l'homme, de l'Australopithèque à la fin de l'Age du Fer. Il nous fait découvrir l'environnement de l'homme à travers toutes les périodes de la Préhistoire et nous introduit sur un site archéologique , prenant comme exemple la caune de l'Arago à Tautavel, abordant les domaines liés à la flore, la faune, l'outillage de l'homme de Tautavel et les questions de stratigraphie et de datations, ainsi que la vie quotidienne de ces premiers habitants des Pyrénées Orientales, sans rentrer dans le détail et utilisant un vocabulaire à la portée de tous. A signaler dans ce livre de 95 pages un " petit vocabulaire de la préhistoire" et la localisation de quelques sites visitables du Paléolithique supérieur en France sans oublier une bibliographie sommaire. Ce livre est vendu en librairie au prix de 5,95 Euros.

RELIGIONS ET POUVOIRS

Nous vous signalons la parution des actes du colloque tenu à Nîmes au mois de novembre 1998, ayant comme sujet "Religions et pouvoirs, dans le midi de la France de l'Antiquité à nos jours", au cours duquel ont participé 22 chercheurs, historiens et professeurs . Ce colloque s'est tenu dans le cadre du LXXème Congrès de la Fédération du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon et présenté par la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, de la DRAC et du Conseil Général du Gard. Les communications ont trait à l'histoire religieuse de notre région du Moyen Age au début du XXème siècle. On peut se procurer l'ouvrage présentant les actes de ce colloque, à Nîmes à la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine.

REVUE D'HISTOIRE MODERNE et CONTEMPORAINE

Le Bulletin n°18 (décembre 2002) de la revue d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard a paru au premier trimestre 2003. Il donne le compte-rendu de 4 conférences dont trois ont trait à notre département: celle de Micheline Cellier (professeur à l'IUFM de Nîmes) sur "André Chamson et le Gard" et celle d'Isabelle Durand sur "La conservation des monuments antiques de Nîmes au XIXème siècle: autour de l'amphithéâtre et de la Maison Carrée" puis celle de Thierry Lochard sur "le chemin de fer à Nîmes". Il présente le colloque sur "Des gens de métiers aux sans-culottes" (Albert Soboul, vingt ans après) et un article sur "Inventaires après décès de la viguerie à Nîmes au XVIIème siècle" d'Alexandre Cheval. Enfin il nous donne le compte-rendu de plusieurs ouvrages récemment parus dont ceux de René Domergue (voir aussi Patrimoine 30 N° 9), Raymond Huard, Jean Pey et Mireille Tailland-Nomen (Mémoires en Images, Nîmes), Jean-Marc Roger sur "La Vaunage au XXème siècle" ou Robert Sauzet (Les Cévennes catholiques).

Christiane Lassalle, que nous avons eu le plaisir de recevoir à Alès, nous présente "La Fédération pour l'Institut Jean-François Séguier". Voir ci-dessous le colloque qui sera consacré à cet illustre savant nîmois du "Siècle des Lumières". Pour tous renseignements téléphoner au 04.66.67.23.95 .

MANIFESTATIONS DU TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-FRANCOIS SEGUIER

EXPOSITIONS:

Au musée archéologique de Nîmes : "Séguier, archéologue, épigraphiste et collectionneur"

(inscriptions et objets archéologiques) du 4 juillet au 31 décembre 2003.

Au musée d'histoire naturelle et de préhistoire : "Séguier naturaliste"
(fossiles du Mont Bolca, publications de Séguier, correspondance, manuscrits)
Du mois de juillet jusqu'au début septembre. Interruption du 16 septembre au 12 octobre 2003 puis réinstallation à l'occasion du colloque.

A la médiathèque municipale de Nîmes (Carré d'Art): "Le bureau de Séguier"
(manuscrits, publications, correspondance)
Du 17 octobre à la fin décembre.

Au musée des Beaux Arts : "Nîmes au temps de Jean François Séguier"
(gravures anciennes des collections municipales)

VISITES THEMATIQUES

Un circuit de visites commentées sur le thème de Jean-François Séguier sera organisé, à titre permanent, à partir des Journées du Patrimoine de septembre 2003. Un dépliant sera imprimé pour donner une forme durable aux informations diffusées durant les visites.

ECOLE ANTIQUE de NIMES (session d'été)

Du 4 au 11 juillet, sur le thème: "Savants et collectionneurs du XVIIIème siècle autour de Jean-François Séguier", avec un voyage à Vérone et au Mont Bolca.

COLLOQUE INTERNATIONAL

Nîmes : 17 - 18 octobre 2003 : "Jean-François Séguier (1703 - 1784), un savant nîmois dans l'Europe des Lumières". Avec la participation d'intervenants anglais, allemands, autrichiens, français, italiens et polonais.
Vendredi 17 octobre:
Le matin dès 9h :Le milieu nîmois, la construction d'une personnalité.
Président de séance: M. Raymond Huard, professeur émérite de l'Université Paul Valéry, Montpellier III.
L'après-midi à 14h : L'histoire d'une amitié, le voyage en Europe, l'activité scientifique.
Présidente de séance :Mme Elisabeth Badinter, maître de conférences à l'Ecole Polytechnique.
Visite des expositions des collections de Séguier au Musée archéologique et au Muséum d'Histoire Naturelle.
Samedi 18 octobre
Le matin à 9h: Séguier et la sociabilité au XVIIIème siècle; ses visiteurs et ses correspondants.
Président de séance: M. Laurence Brockliss, professeur d'histoire moderne au Magdalen College, Oxford.
L'après-midi à 14h : Le commerce de relations savantes.
Président de séance : M. Gian-Marco Marchi, professeur de littérature italienne à l'université de Vérone.
Conférence de clôture par M.Elio Moselle, recteur de l'Université des Etudes de Vérone (sous réserve).
En tout participation de 25 intervenants sur les deux jours.
Pour tout renseignement concernant le déroulement et les titres de communications sur ce colloque, veuillez vous adresser à Mme Christiane Lassalle, 66, Impasse de la Vaunage, 30900 Nîmes. Tel. et fax : 04.66.64.21.39.

COLLOQUE INTERNATIONAL SAMUEL VINCENT

Organisé par la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, le colloque international Samuel Vincent (1787 - 1837) aura lieu à Nîmes le vendredi 21 novembre de 9h à 17h et le samedi 22 novembre de 9h à 18h. Pour tous renseignements sur ce colloque s'adresser à SHPNG, tel et fax : 04.66.67.22.98.

CINQUIEME COLLOQUE DE L'A.S.P.A.H.G.

Le 5ème colloque de l'A.S.P.A.H.G. aura lieu au Prieuré Saint Martin de Cézas le samedi 6 septembre, à partir de 9h du matin. Il sera organisé par l'association Asphodèle le Prieuré. Après les différentes interventions des associations faisant partie de la fédération et le repas, une visite de la ville de Sumène aura lieu.

Pour tous renseignements sur le déroulement de cette journée, téléphoner au 04.66.77.64.62 ou au 04.66.77.63.80.

QUELQUES NOUVEAUX OUVRAGES SUR NOTRE REGION

DIRE LES CAUSSES

En 1994, le Club Cévenol éditait (avec les Presses du Languedoc) son ouvrage "Dire les Cévennes, ou Mille ans de témoignages", à l'occasion de son centenaire préfacé par Philippe Joutard avec des textes rassemblés par Jean-Paul Chabrol, Jean-Noël Pelen, Olivier Poujol, sous la direction de Patrick Cabanel.

Huit ans plus tard, c'est une suite caussenarde qui vient d'être éditée: "Dire les Causses: Mémoire de pierres, mémoire de textes" à Millau, aux éditions du Beffroi.

Oeuvre collective comme le précedent ouvrage, plus de cent cinquante textes, d'auteurs ou anonymes, évoquant les Causses, du Ier siècle de notre ère à nos jours, ont été rassemblés et publiés sous la direction de Jean-Luc Bonniol, ethnologue et historien, professeur d'anthropologie à l'Université d'Aix-Marseille, avec la collaboration du spéléologue Daniel André, auteur de nombreux ouvrages sur le monde souterrain caussenard; du professeur de lettres Jacques Cros-Saussol; de l'historien, archiviste et ethnologue millavois Jacques Frayssenge et de Dominique Dumas " qui réalise des photos épurées et poètiques qui traduisent une vision plus picturale qu'identitaire du Causse". Cet ouvrage de 368 pages, illustré de 160 illustrations dont une centaine en couleurs, comprend 14 chapitres correspondant à des thèmes précis et est vendu en librairie au prix de 40 Euros..

LES CAMISARDS ET LEUR MEMOIRE (1702 - 2002)

Publié aux Presses du Languedoc, sous la direction de Patrick Cabanel et de Philippe Joutard, " Les Camisards et leur Mémoire"est le compte-rendu des deux journées du colloque du Pont de Montvert des 25 et 26 juillet 2002. Vingt intervenants ont participé à celui-ci , en présentant des sujets ayant trait aux nouveaux aperçus sur la guerre des Camisards et sur Histoire et mémoire des Camisards, du XVIIIe à nos jours. Cet ouvrage est vendu en librairie au prix de 21Euros.

CAUSSES DU SUD

"Causses du Sud", écrit par 7 coauteurs, vous entraîne sur le Larzac méridional, la Séranne et les Causses gardois de Blandas et de Campestre...On y présente des promenades et découvertes des mégalithes de ces deux causses, près du Pays Viganais et les châteaux d'Assas, du Cros, de Montdardier, Rogues et Madières... On y parle aussi des vestiges de moulins sur le causse de Blandas et les différents aspects de notre architecture vernaculaire y sont présentés.

Le livre de 150 pages illustrées d'une centaine de photos noir et blanc et couleurs, avec dessins et 22 cartes, vient de paraître au prix de 28Euros, aux Editions du Beffroi, à Millau.

LE CAUSSE DE BLANDAS : UN MILIEU DE CIVILISATION TRADITIONNELLE

Les éditions du Beffroi viennent de publier la thèse d'Adrienne Durand-Tullou, qui nous a quittés le 5 février 2000, à l'âge de 85 ans. Cet ouvrage de plus de 500 pages se divise en 6 parties dont un avant-propos et une introduction, les milieux physique et biologique du Causse de Blandas, les origines de la civilisation traditionnelle (les chasseurs paléolithiques puis des chasseurs aux agriculteurs), l'épanouissement et l'évolution de la civilisation traditionnelle, le déclin de cette civilisation et l'acheminement vers l'écologie contemporaine sans oublier les appendices comprenant une abondante bibliographie et de nombreuses annexes et une postface de Robert Ferras, agrégé de géographie. On peut se procurer cet ouvrage, paru cette année, dans les librairies de nore région au prix de 60Euros.

La Rédaction

BUREAU

Président : **Pierre Valette** 23 bis Place du Quai 30120 LE VIGAN Tel.04.67.81.27.94

Vice Président : **Paul Maille** Fond Malliague 30430 BARJAC Tel.04.66.24.53.00

Secrétaire : **Claude Bouvet** Croix des Parens 30500 COURRY Tel.04.66.24.22.75

Secrétaire adjoint : **Dominique Garrel** rue de la Fontaine Auzon 30500 ALLEGRE Tel.04.66.54.00.82

Trésorière : **Yannick Courant** Lascours 30120 AULAS Tel.04.67.81.21.87

Trésorier - adjoint : **Jean-Pierre Renaud** route de St Roman 30440 SUMENE Tel.04.67.8137.22

ASSOCIATIONS

Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais	Pierre Valette	Tel. 04.67.81.27.94
G.A.R.A.	Jean-Claude Martin	Tel. 04.66.52.02.73
Plateau des Gras	Claude Bouvet	Tel. 04.66.24.22.75
R. P. 0	Alain Besson	Tel. 04.66.25.02.45
Nîmes Ville Romaine	Jean Milhau	Tel. 04.66.67.49.62
C.F.R.A.N. Annette Flageul	44, avenue de Sully	93160 LIVRY-GARGAN.
Asphodèle le Prieuré	André Bonnifay	Tel. 04.66.77.64.62

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU GARD

ASPAHG

Roche gravée à Laùamou les bains

Photo Jean Salles